

N° 41

Janvier 2004

La REF

La Revue de l'Équitation



● **Parlement.** Fiscalité agricole pour les centres équestres ● **Clubs.** Top ten des licences. Scolaires en Ardèche. ● **Trophées.** Femmes, hommes, chevaux et poneys de l'année 2003. ● **Generali Open de France.** Conditions de participation.

www.ffe.com



Mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation - Abonnement 1 an : 50 €



Fédérative d'Angers

● 1-2 Les rapporteurs des tables rondes : François Guihard, métiers, Fanny Bougaut, pédagogie, Jean-Louis Legoux, actions fédérales, Christian Boyer, tourisme équestre, et Isabelle Pierrard, compétition.

● 3 Serge Lecomte a retracé le long combat des professionnels pour un statut agricole qui implique notamment la TVA à taux réduit.

● 4 On discute compétition devant l'une des grandes toiles colorées qui rythment les salles d'Angers Expocongrès.

● 5 6 Angers Expocongrès ouvre sur les espaces paysagers du Jardin des Plantes.



Photos : Danielle Lambert

Actualité

Rencontres interrégionales	Les fédératives d'Angers et d'Arras	2 & 4
L'essentiel de vos rendez-vous	A noter sur votre agenda	6
Vote du Parlement	Fiscalité agricole pour les centres équestres	8
Tableau d'honneur 2003	A chacun son trophée	10
Salon du cheval de Paris	Les photos	12
On en parle au club house	Votre médiathèque équestre	25
Fédération polynésienne	Cavaliers des lagons	27

Tourisme équestre

Les publications 2004	21 tonnes de pages couleurs	14
Actualité FITE	Première réunion du Bureau	14
Le TREC pour les enfants	Partir à l'aventure	16

Sport

La page de l'ENE	Rendez-vous 2004	19
Déclaration Unique de Concours	Modifications, ajouts, annulations	29
Generali Open de France	Participation poneys & clubs	30
Champ. de France Royal Horse	Les régions à l'honneur	33
DTN Activités nationales	Stages détection et perfectionnement	35

Clubs

Equitation scolaire	Projet pilote en Ardèche	20
La page FFE Club	Echéances 1er janvier	28
Top ten des licences 2003	Jardy, la SEP et Conches au top	36
Les nouveaux adhérents	En novembre	44
Les pages du GHN	Facturation et site internet	52
La page du CNEFE	Attentes des consommateurs	54

Référence

Tableaux de bord	Plus d'un million d'engagés	40
Tableau de bord des licences	Au 15 novembre	42
Commissions	Juridiques & disciplinaires	46
Commissions	Lutte contre le dopage	48
Services FFE	Toutes les coordonnées	53
Grands prix poneys	Chefs de piste GP CSO	55

Calendriers

Concours club & ponam	Février 2004	56
BO amateur & pro	Sommaire	61
Sessions BAP & APB	Calendrier 2004	62
Concours FEI monde	Février 2004	62



Photos : FM, FFE/PSV, DL

Les Fédératives

● Le programme

Tables rondes du lundi :

le centre équestre, lieu de vie,
le centre équestre, lieu de rencontre avec le cheval,
le centre équestre, acteur et vitrine du monde rural,
le centre équestre et les techniques d'utilisation du cheval,
le centre équestre et la sécurité.

Réunions plénières du lundi :

sport, formation professionnelle et environnement institutionnel.

Ateliers du mardi :

club et métiers,
club et services fédéraux,
club et pédagogie,
club et tourisme équestre,
club et sport.

● Les dates

Toulouse, 12-13 janvier

Arras, 2-3 février

Vichy, 8-9 mars

Fontainebleau, 22-23 mars

Bulletin d'inscription Fédérative n° 5 Arras - 2 & 3 février 2004

Attention : seules les 150 premières demandes pourront être prises en compte.
Renvoyez votre bulletin d'inscription par retour de courrier.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Portable

Fax Mail

Fonction

Dirigeant de club Enseignant
 Organisateur de manifestation..... Autre, préciser

Date d'arrivée :

Repas : L'inscription aux Fédératives comprend les frais de participation, les 2 repas du lundi et celui du mardi midi. Merci de préciser les repas que vous prendrez :

Repas lundi midi Repas lundi soir Repas mardi midi

Réservation hôtelière : la réservation hôtelière est à votre charge.

Règlement :

Je joins un chèque de 15 € à l'ordre de la FFE
 Je demande le prélèvement de 15 € sur mon compte FFE n°

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Signature du responsable légal :

L'inscription est à retourner à : FFE Vie Fédérale. 81 av Edouard Vaillant
92517 Boulogne Billancourt Cedex. T 01 58 17 58 80 F 01 58 17 58 84

La REF

La Revue de l'Equitation

Editeur

Fédération Française d'Equitation
9, boulevard Macdonald
75019 PARIS

Secrétariat

Parc Equestre, 41600 LAMOTTE
T 02 54 94 46 46 F 02 54 94 46 47
Mèl ref@ffe.com

Rédactrice en chef

Danielle Lambert

Rédactrice

Frédérique Monnier

Comité de rédaction

Hervé Delambre
Martine Fernet
Jean-Claude Gast
Jacinte Giscard d'Estaing
Danielle Lambert
Serge Lecomte
Olivier Le Page
Pascal Marry
Jacqueline Reverdy

Photo couverture

Jehan-Baptiste de Monléon

Photos

FFE/PSV
CNTE
Danielle Lambert
Jehan-Baptiste de Monléon
Frédérique Monnier

Ont participé à ce numéro

Christelle Bérenger, Valérie
Boutet, CNEFE, service
Communication, Pascal Dubois,
Françoise Girard, GHN, Céline
Grenesche, Stéphane Lemasson,
Frédérique Saïd, Emmanuelle
Schramm, Julien Sellier.

Abonnement

1 an : 50 €
1 an licenciés : 45 €

Conception

Danielle Lambert
Serge Lecomte

Graphisme

Pauline Napoly pour X. Gassel
communication

Réalisation - Impression

IDP Grignon
77370 FONTENAILLES

Commission paritaire

0208G80336

Directrice de la publication

Jacqueline Reverdy

Tirage

7 200 exemplaires

Documents joints

Afficheval
Affiche Bercy
Rectificatif règlement



*Toute l'équipe
de la FFE
vous présente ses
meilleurs voeux
pour l'année
2004*

Photos : FFE/DL

● **Force réglementaire**

Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation. Les informations qui y sont publiées ont force réglementaire, sauf pour les concours amateur & pro où c'est le BO FFE Compet qui a force réglementaire.

En janvier & février 2004

Le 8 janvier

Assemblée générale de la FFE.

Une nouvelle AG sans quorum se tiendra le jeudi 8 janvier au CNOF, à côté du stade Charléty, 1 avenue Pierre de Coubertin 75013 Paris à 14 h. Ouverture du bureau de vote de 12 h à 14 h. Pour voter sur place, apporter son bulletin de vote. Sont pris en compte tous les votes envoyés pour le 4 décembre ainsi que ceux reçus avant le 8/1/2004 à 12 h.

Le 18 janvier

2e Equi-Genetic à Montmorillon

Rendez vous des étalons de sport privés et nationaux des dépôts de Saintes, Blois, Pompadour, La Roche sur Yon et le Lion d'Angers au centre équestre de Montmorillon.

Contact T 06 81 19 17 63 F 05 55 68 67 14 mël : henry.brugier@wanadoo.fr

Le 23 janvier

Assemblée générale du CNTE

L'AG du 17 décembre n'ayant pas réuni le quorum, une nouvelle AG est organisée le vendredi 23 janvier à 10 h 30 au CNTE, 9 bd Mac Donald 75019 Paris. Ouverture du bureau de vote de 9 h à 11 h.

19-21 janvier

Equipe de France de saut d'obstacles à Saumur

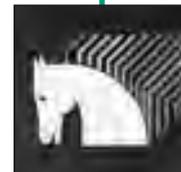
Les bleus se rassembleront pour 3 jours d'entraînement sous la houlette de Jean Maurice Bonneau au pôle France à Saumur. Le 21 janvier, ouverture au public de 8 à 13 h.

21-25 janvier

19e Cheval Passion en Avignon

Gala des Crinières d'or avec le retour de Lucien Gruss au côté de Lorenzo, du Théâtre du Centaure et El Bahjaoui. Poney passion le mercredi. Amphithéâtre de la culture équestre le 22 janvier sur le thème Comment une approche comportementale peut aider le cavalier dans le travail de son cheval ?

Contact T 04 90 84 02 04 www.cheval-passion.com



Le 25 janvier

83e prix d'Amérique Marionnaud à Vincennes

Championnat du monde de trot attelé où le vainqueur s'inscrira dans le sillage des Roquépine et Ourasi au bout de 3 minutes de suspense.

Contact : *Cheval français* T 01 49 77 14 70 F 01 49 77 17 02.

30 janvier 1er février

3e salon du cheval d'Albi

Au programme du Festival du spectacle et de l'art équestre, un gala avec Lucien Gruss, un concours international modèles et allures pur sang arabe sans oublier la bodega et une centaine d'exposants.

Contact : *TOUAREQ* T 06 03 43 F 05 62 71 06 77.

30 janvier 1er février

1er Jumping international de Nantes

Le jumping de Nantes passe au niveau international avec 3 étoiles. Epreuve des 6 barres le samedi et Grand prix le dimanche.

6-8 février

29e Jumping international de Bordeaux

1e étape de la coupe du Monde FEI au Parc Expo de Bordeaux. Coupe du Monde le samedi soir et Grand Prix le dimanche.

Contact T 05 56 11 99 32 F 05 56 11 99 99. www.jumping-expo.com



A noter sur votre agenda

**28 février
7 mars**

Salon international de l'agriculture

La région Poitou-Charentes à l'honneur de la plus grande ferme du monde Porte de Versailles.

Nocturne vendredi 5 jusqu'à 22 h. www.salon-agriculture.com



4-6 mars

20e Jumping international de Paris Bercy

Le grand rendez-vous indoor parisien fait son retour. Temps fort : Grand prix Rolex, qualificatif pour la coupe du Monde, le 6 mars, sans oublier le parcours de chasse et le relais cheval/poney. www.paris-horse-show.com

16-21 avril

Assemblée générale de la FEI

Tout le staff international de l'équitation se retrouvera à Paris pour l'AG annuelle.



6-9 mai

Officiels de France à la Baule

1e étape de la Super ligue 2004, le jumping aura lieu sur un terrain refait à neuf, à l'identique de celui des JO. 2e CEIO*** de France le 8 mai.

Contact : *Société des concours hippiques* T 02 40 60 02 80.

mèl : organisation@labaule-cheval.com.

10 mai

Journée du cheval au Sénat

Colloque réunissant la filière cheval et soirée de récompense des acteurs du monde du cheval organisés par l'Association nationale Cheval passion de femmes et la Fédération nationale des conseils des Chevaux de France.

Contact : *Cheval passion de femmes* 3 place Uranie 94340 Joinville le Pont

4-25 juillet

Generali open de France 2004

Session poneys du 4 au 11 juillet. Clôture des engagements, le vendredi 11 juin à midi. Concours pris en compte pour les qualifications, du 2 juin 2003 au 6 juin 2004.

Session chevaux du 20 au 25 juillet. Clôture des engagements, le vendredi 25 juin à midi. Concours pris en compte pour les qualifications, du 16 juin 2003 au 20 juin 2004.



**30 juillet
1er août**

Equirando 2004 à Chalon-sur-Saône

Préparez votre itinéraire pour aller comme vous voudrez, quand vous vous voudrez à Chalon. L'essentiel est de faire au moins 100 km à cheval et d'arriver le vendredi frais pour les 3 jours de fête. Contact CNTE.



13-29 août

Jeux olympiques d'Athènes 2004

CCE du 15 au 18 août, dressage du 20 au 25 août et CSO du 22 au 27 août. Un voyage de supporters sera organisé par la FFE.





Voilà une mesure qui encourage notre engagement pour de nouvelles avancées

« Le repositionnement fiscal et juridique des établissements équestres avance. La loi de finances qui permet d'identifier les activités équestres comme relevant de la fiscalité agricole a été votée. Dans la nuit du 17 au 18 décembre 2003, le parlement a voté la loi de finances avec le volet qui concerne particulièrement les établissements équestres et le monde du cheval de sports et de loisirs. Ce vote confirme les positions gouvernementales soutenues par Monsieur Alain Lambert, ministre du budget.

Fiscalité agricole pour les centres équestres

Texte

Le texte de l'article 10 bis de la loi des finances 2004 est le suivant :

I.- L'article 63 du code général des impôts est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« sont aussi considérés comme bénéfiques de l'exploitation agricole les revenus qui proviennent des activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques, ainsi que ceux provenant de l'exploitation d'équidés adultes dans le cadre de loisirs à l'exclusion de ceux provenant des activités du spectacle »

II.- Il est inséré, après l'article 69D du même code, un article 69E ainsi rédigé : « Art.69 E.- les exploitants qui exercent une activité mentionnée au dernier alinéa de l'article 63 sont soumis à un régime

réel d'imposition. »

III. - Les dispositions du I s'appliquent pour la détermination des résultats des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2004. Elles n'emportent d'effet, en matière d'impôts directs locaux, qu'à compter des impositions établies au titre de l'année 2005.

Rebondissements

Jusqu'au dernier moment, la vigilance la plus soutenue du GHN et du SNEEPEE a été nécessaire.

En effet, lors de l'étude du texte par la commission des finances du Sénat le 24 novembre 2003, un amendement proposé par le sénateur Marini supprimait le mot « exploitations » et sortait ainsi les centres équestres du champ des mesures fiscales. Ce texte modifié a été soumis à l'arbitrage de la commission mixte

paritaire Assemblée Nationale – Sénat le jeudi 11/12/2003 et subissait alors un nouvel amendement proposé par Louis Giscard d'Estaing qui faisait ajouter les mots « exploitation d'équidés adultes dans le cadre de loisirs » réintégrant de fait les activités des établissements équestres.

Le texte revu par la commission mixte Sénat-Assemblée Nationale a enfin été adopté dans le cadre de la loi des finances 2004 le 17 décembre 2003 pour l'Assemblée Nationale et le 18 par le Sénat.

Prochaine étape

Rendez vous en janvier 2004 pour le second volet de mesures en faveur du cheval dans le cadre du projet de loi sur l'aménagement des territoires ruraux. Ce projet de loi définira notre statut juridique au sein du monde

agricole en modifiant le Code Rural.

Développement

Ces mesures intelligentes et attendues par le monde du cheval vont favoriser l'emploi dans les centres équestres. Elles vont mettre fin aux distorsions juridiques et fiscales. Elles vont encourager la croissance des activités équestres et de toute sa filière au service du public le plus large.

Persévérance

Voilà enfin satisfaite une juste demande qui nous a mobilisés depuis 1979. Nos argumentations et nos dossiers ont servi cette avancée spectaculaire pour nos activités. Notre obstination souvent confrontée aux pessimistes de tout bord est récompensée.»

Serge Lecomte

Ce qui change à partir du 1er janvier 2004

Suite à la nouvelle rédaction de l'article 63 du Code Général des Impôts, applicable au 1er janvier 2004, le GHN est à la disposition des adhérents pour apporter les informations nécessaires pour la mise en place de ces mesures. L'essentiel en résumé.

Conséquences pratiques

Les pensions, l'enseignement, la compétition, l'accompagnement, le dressage deviennent « exploitation d'équidés adultes dans le cadre de loisirs ».

- **TVA** : à facturer au taux de 5,5 % à partir du 01/01/2004
- **Taxe professionnelle** : exonération totale à partir de 2005
- **Taxe foncière sur le bâti** : exonération totale pour les bâtiments utilisés pour nos activités agricoles à partir de 2005

Une instruction fiscale sera diffusée par le Ministère des Finances au milieu de l'année 2004

Vous êtes ?	Conséquences pratiques	Votre régime d'imposition
Société commerciale : SA, SARL, EURL...	Vous bénéficiez des conséquences pratiques TVA, Taxe Professionnelle et Taxe foncière - sans aucune modification de statut.	<ul style="list-style-type: none"> ● Vous êtes imposé à l'Impôt sur les Sociétés : aucun changement. ● Vous êtes une SARL de famille ou une EURL à l'impôt sur le revenu : vous devenez imposé aux Bénéfices Agricoles selon un régime réel d'imposition.
Entreprise individuelle exploitant des équidés	Vous bénéficiez des conséquences pratiques TVA, Taxe Professionnelle et Taxe foncière. Exemple : si vous êtes exonéré de TVA sur l'enseignement car vous enseignez seul, votre activité d'enseignement devient obligatoirement assujettie à la TVA à 5,5%, même si vous n'avez pas de salarié dès lors que vous exploitez des équidés.	Vous devenez imposé aux Bénéfices Agricoles selon un régime réel d'imposition.
Enseignant indépendant sans équidés	Aucun changement . Vous conservez votre exonération de TVA sur l'enseignement si vous enseignez seul et que vous êtes rémunéré directement par vos élèves.	Vous restez imposé aux BNC
Une association 1901	<ul style="list-style-type: none"> ● Votre association est fiscalisée : Vous bénéficiez des nouvelles mesures : TVA, Taxe Professionnelle et Taxe foncière. ● Votre association n'est pas fiscalisée car elle n'a pas de critères lucratifs selon la règle fiscale des 4 P : aucun changement. 	<ul style="list-style-type: none"> ● L'association reste imposée à l'Impôt sur les Sociétés. ● Aucun changement, l'association non lucrative est exonérée d'impôts.

(1) Les activités agricoles sont assujetties au taux de 5,5% : Selon l'article 278 bis, 3° du CGI, relèvent du taux réduit de la TVA " les opérations d'achat, d'importation, d'acquisition intracommunautaire, de vente, de livraison, de commission, de courtage ou de façon portant sur les produits d'origine agricole, de la pêche, de la pisciculture et de l'aviculture n'ayant subi aucune transformation ".

Sous réserve d'une déclaration d'inconstitutionnalité par le Conseil Constitutionnel, la loi deviendra applicable après promulgation par le Président de la République, le lendemain de sa publication au Journal Officiel.

A chacun son trophée

Décembre ouvre la saison des prix équestres. Chevaux, cavaliers, organisateurs, journalistes, clubs... Autant d'occasions de valoriser les réussites de l'année.

Médailles d'honneur FFE

La FFE a repris la tradition des médailles d'honneur remises au cours de l'AG et a tenu à souligner l'action de cinq défenseurs de l'équitation. Le colonel Charles de Ladoucette a longuement œuvré pour le dressage. Gérard Ramanantsoa défend l'équitation à la française à Madagascar et Jean-Pierre Arvisais au

Canada. Alice Gaillard est une groom de concours complet émérite et Gérard Moutiez un défenseur de la pédagogie équestre pour tous. - DL

Stylos d'Or

L'Association de la Presse Equestre Française a remis ses stylos d'or à l'occasion du Salon du Cheval. Ils ont récompensé les meilleures produc-

tions 2002 et 2003. Presse générale : Jan Krose pour la série en 6 volets sur les courses parue dans Le Monde.

Photographe : Gabrielle Boiselle pour un cliché de pur-sang Arabe. Presse spécialisée : Sophie Lloyd pour un reportage intitulé Planète Désert paru dans **Cheval Loisir**

Audio-visuel : Jean-Pierre Laborde pour sa chronique du samedi matin sur **France Info**. Multimédia : Coup de chapeau posthume à Equivista pour sa couverture des JEM de Jerez.

Prix Yves Hilaire : Frédéric Chéhu et Nathalie Fey pour **Le Triomphe de la France à Jerez** publié aux Éditions Belin en collaboration avec la FFE et les photographes français présents à Jerez. - DL

Organisateurs de dressage

L'Association Française des Cavaliers de Dressage a récompensé les organisateurs selon les critères accueil, pistes, logement des chevaux, programme, récompenses, sans oublier le coup de cœur.

Les trophées ont été remis sur le stand fédéral par Jacqueline Reverdy et Marina Van den Berghe, présidente de l'AFCD.

En pro 1, victoire de Sées, 61, Philippe et Natacha Dumont. En pro 2, Biarritz, 64, Jean-Christophe Comet et Françoise Yoh. En amateur 3, Chateaudun, 28, Marie-Laure Renvoize et Nadine Nay. - Cristina Gubern

Organisateurs de CSO

L'ACSOF a récompensé les organisateurs de concours pro 1 lors du CSI de Paris. Pour la 2e année consécutive, le trophée a été décerné à

Au Galop pour les J.O. !

La Fédération Française d'Equitation est heureuse de pouvoir annoncer officiellement l'organisation d'un voyage de supporters pour vivre sur place les J.O. d'Athènes 2004, une aventure qui dure du 13 au 29 août.

Bateau

Qui n'a pas rêvé d'aller vivre au moins une fois dans sa vie la grandeur et la splendeur sportive des J.O. ? Tous ensemble sur le même bateau. Passionnés d'Equitation, vous serez logés dans le même bateau que la Fédération Française de Judo. La 3e et la 4e fédérations olympiques de France réunies pro-

mettent de démultiplier les émotions.

Pratique

Alors, il ne reste plus qu'un pas à faire pour aller tous ensemble « Au Galop pour les J.O. » ... contacter l'agence Plein Ciel pour décrocher votre parcours de rêve au milieu des plus grands champions de la planète.

Précision

Un tel voyage est affaire de professionnels. La FFE n'est pas l'organisatrice. Elle a seulement sélectionné un projet sérieux pour faciliter le regroupement des supporters français.

Contact

Plein ciel Voyages 8, rue Gambetta 91290 Arpajon T 01 64 90 40 80 F 01 69 26 95 58. jo@pleincielvoyages.com



Tours Pernay. Viennent ensuite Lyon Eurexpo, Franconville et Nantes. Béthunes, Cluny, Surgères et Jardy se classent 5e ex equo devant Auvers et Chantilly.

Homme de l'année L'Eperon

Le champion d'Europe de CCE et vainqueur du mondial des jeunes chevaux, Nicolas Touzaint a été sacré Homme de l'année **L'Eperon**. Le magazine a aussi nommé l'Agence Pompadour pour le commerce, Alexis Pignolet pour l'élevage, Sylvie Morel l'Horset pour son travail à France Dressage et Jérôme Crespin pour son centre équestre de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Chevaux de l'année Hermès

C'est le connemara gris d'Alice Chambaud, Dexter Leam Pondi qui a été sacré Cheval de l'année Hermès le 9 décembre devant le champion d'Europe de CCE, Galan de Sauvagère, et le champion de France pro 1, Galet d'Auzay. Pour les courses, Dalakhani l'emporte en plat, Line Marine à l'obstacle et Général du Lupin pour le trot.

Coupe de France de horse-ball

Saint-Selve et Idem

Gif se qualifie le samedi pour la finale, tandis que Saumur et Aramon 2 jouent le match de classement pour la 3e place. C'est Saumur qui termine 3e, tandis que la finale est remportée par Saint-Selve face à Idem Gif sur le score serré de 7 à 6. - DL

Photos : EFE/PSV



- 1 Gérard Ramanantsoa
- 2 Jean-Pierre Arvais
- 3 Colonel de Ladoucette
- 4 Georges Moutiez
- 5 Alice Gaillard
- 6 Nicolas Touzaint
- 7 Trophée Generali de l'innovation pédagogique
- 8 Dexter Leam Pondi
- 9 Stylo d'or de l'APEF

Photo : Jehan-Baptiste de Monléon



Les Ecuries du Vieux Château, fleuron du spectaculaire défilé de 330 chevaux sur 15 km dans la capitale.

Photos : FFE/PSV/DL/Coll



5



6



7



8



9



10

11



1 2 Hervé Gaymard sur les stands FFE et CNTE.
 3 Réunion pony games
 4 Visiteur miniature sur le stand
 5 L'équipe d'accueil
 6 Hubert Bourdy et Eve des Etisses vain-

queurs du GP Marionnaud du CSI**** de Paris, Porte de Versailles.
 7 8 9 Objectif JO
 10 Antoinette, le sourire du service presse
 11 Réunion du complet

Plus de 21 tonnes de pages couleur

Le CNTE, dont le rôle au sein de la Fédération, indépendamment de mille autres tâches, est de faire rêver les candidats à l'évasion, n'a pas ménagé sa peine pour y parvenir. Au travers d'une remarquable production, le crû 2003 pour l'année 2004 se révèle spécialement fécond. **Cheval Nature 2004**, ses tirés à part régionaux, le **Spécial gîtes et hébergements**, le catalogue **Produits**, **L'Estafette 79** et **L'Estafette des 40 ans**

représentent un tirage global de 189 000 exemplaires, toutes publications confondues.

960 pages différentes, relues et contrôlées, donnent un total de 8 264 000 pages quadri imprimées, pour un poids de 21 443 tonnes et une superficie « papier » de plus de 25 hectares, soit 25 terrains de football.

Bravo aux acteurs de cette brillante réussite, bonne lecture aux esprits curieux, aspirants au voyage.

Bonne année à toutes les familles de l'équi-

tation fédérale !

Hervé Delambre



Fédération internationale de *Tourisme Equestre*

Première réunion du Bureau

La nouvelle équipe dirigée par Hervé Delambre, après les élections de septembre dernier s'est réunie pour la première fois à La Villette. Le Bureau est presque au complet à l'exception de Valentin Asensi-Todo, 1er vice-président espagnol, régulièrement absent, et des américains Mary Harcourt et Pierre Lefebvre, excusés.

Au menu, quelques propositions susceptibles de faire prendre des couleurs à la FITE qui fête cette année ses 28 ans de bons et loyaux services en faveur du tourisme équestre international.

Parlement Européen

La visite récemment faite au Parlement Européen par le président et le secrétaire général n'a pas permis de dégager de solution miraculeuse quant à la prise en compte des diplômes internationaux par Bruxelles. Des possibilités sont en revanche espérées concernant la reconnaissance de l'action de la FITE au bénéfice de l'environnement et la création de plusieurs itinéraires pérennes

internationaux de randonnée équestre. Une réponse écrite de la députée verte Monica Frassoni est attendue dans les prochains jours sur ces différents points.

Cotisation

S'est à nouveau posé le difficile problème de la cotisation des membres de la FITE. Pour exemple, la FITE encaisse de l'ensemble de ses affiliés beaucoup moins que n'en verse annuellement la FFE à la FEI.

De toute évidence, le niveau de contribution des affiliés se révèle assez peu équitable.

Comment comparer les moyens d'ONTE riches comme l'Italie, la France, l'Espagne, la Belgique, avec ceux de la Roumanie, voire de la Suisse, laquelle ne recense que très peu d'adhérents, tous localisés dans la partie francophone ?

A noter, pour s'en réjouir, le geste de l'ONTE Italien de verser immédiatement une somme de 5 000 euros à la FITE.

En période préolympique, Jacques Aguétant n'a pas pu suivre.

Contribution à niveau variable

Un Bureau restreint se réunira dans les prochaines semaines pour étudier diverses solutions tendant à faire payer plus les « riches » et moins les

« pauvres ». Il convient néanmoins de s'entendre sur une dichotomie facile, en apparence seulement.

Ainsi, l'ONTE d'outre-Rhin, la très puissante fédération allemande, annonce triomphalement qu'elle rassemble 750 000 licenciés, mais déclare aussitôt que son action en direction du tourisme équestre se limite à une centaine de pratiquants de TREC, avec des moyens à l'avenant. La British Horse Society tient un discours à peine différent.

L'un comme l'autre, sans disposer de territoires aussi propices que la France et l'Italie, détiennent pourtant des possibilités en la matière.

Manifestement, les membres de la FITE sont loin de parler le même langage.

Tourisme équestre ?

En Europe, deux ONTE peuvent réellement se targuer de développer une politique structurée et efficace pour les activités concernées : la France, hors concours, nettement en tête, et l'Italie. Outre-atlantique, le Québec joue sur le même registre, avec des moyens différents mais une volonté sans faille.

La plupart des autres ONTE consacrent au tourisme équestre des moyens réduits et se cantonnent dans le TREC qui constitue, au travers du championnat du monde, la seule action annuelle d'envergure. Il existe en Allemagne une structure spécifique, laquelle n'est malheureusement pas dans la Fédération. Même constat en Belgique.

Mystère pour l'Autriche, qui annonce des

chiffres impossibles à vérifier. L'Espagne amorce doucement son émergence, de même que le Portugal, venu encore plus tardivement.

Prise de conscience

Ce Bureau aura néanmoins permis de mettre l'accent sur toutes ces disparités et de prendre conscience de l'intérêt d'une politique plus offensive pour sensibiliser les différents acteurs. Il est espéré que les nouveaux documents du CNTE, remis aux participants, attirent fortement l'attention des intéressés sur le potentiel extraordinaire des activités de tourisme liées au cheval, comme sur la nécessité d'appréhender l'équitation et son avenir autrement qu'au travers de la seule compétition. - Hervé Delambre

Additif album 2003 page 22 : Endurance, 4 championnats et 10 titres Locminé (56) Championnat de France des jeunes, 23-24 août

Jeunes

1 Elodie Le Labourier, Gavroche du Ransou, Randonneurs de Lanvaux, 56, Bretagne. 2 Katy Cosquer, El Dékéné Raiself, Randonneurs de Lanvaux, 56, Bretagne. 3 Florian Legrand, Imanh, CREEF, 29, Bretagne.

Juniors

1 Géraldine Brault, Etoile

de Bretay, Randonneurs de Lanvaux, 56, Bretagne. 2 Nicolas Vazquez, Djene, Ecuries de la Murassonne, 31, Midi Pyrénées. 3 Elodie Dureau, Ivanoé Larzac, CLE Kemmabilou, 29, Bretagne.

Cadets

1 Aurélie Abaléa, Jamila de Kerdavid, CREEEF,

29, Bretagne. 2 Sylvain Delpéch, Arhos de Malout, CE Hounedis, 31, Midi Pyrénées. 3 Clément Marescassier, Hassouan, Ecuries de Cruscau, 33, Aquitaine.

Benjamins-Minimes par équipe

1 Aquitaine : Camille Maspataud, CLE d'Irina, Julien Lafaure et Ugo

Marchal, CEER d'Aquitaine. 2 Languedoc Roussillon : Barbara Chavardes, James Creygolles et Malik Halladja, CE de Ninaute Franca de limoux. 3 Midi Pyrénées : Laetitia Goncalvès, Lucie Palot, Ecuries de Ginouillac et Marion Valat, CE du Cerou.

Autonome, quand on a six ou huit ans, est-ce bien raisonnable ? Envoyer nos chers bambins, après quelques séances d'initiation, seuls dans la nature, avec le risque de l'erreur d'itinéraire, qui fait partie du jeu, en POR., donc de l'accident, ne peut pas être un objectif pédagogique.

Partir à l'aventure



Photo : Bruno Riou

En équipe

Dans certains départements, les challenges de TREC se font en équipes, le POR. se déroulant sous le contrôle d'un adulte qui n'intervient pas dans la recherche de l'itinéraire. L'utilisation des terrains d'aventure reste très marginale dans la découverte de l'orientation, un peu moins, dans la mise en situation face aux difficultés techniques.

Le terrain adapté

Sa surface doit être telle que l'enfant ne puisse pas prendre globalement toutes ses marques, avant ses parcours d'orien-

tation. Il doit prendre son aventure à son compte. Le terrain est accidenté, creux, bosses, montées, descentes, et, si possible, arboré.

Quelques buissons, camouflant certains angles, serviront de repères ou de masques. Quatre à six hectares sont largement suffisants. Les principales difficultés de PTV, utilisées également pour la préparation et l'évaluation des Galops seront avantageusement regroupées en pôles. Les parents pourront admirer leur progéniture, sans s'épuiser à suivre, coudes au corps, un parcours trop linéaire.

L'idéal, c'est un terrain clos. Barbelés interdits et mirador déconseillé ! Quoique ceux qui en ont érigé un de type « fort western » au point culminant de leur terrain, surveillent l'évolution de tous leurs cavaliers. Eviter, autant

que faire se peut, la proximité des écuries ou d'un chemin trop engageant qui y retourne.

A l'aventure !

Avant que de s'aventurer sur un poney, carte ou plan en bandoulière et boussole en sautoir, à la recherche des balises et des pièges qu'a installés le Guide ou l'enseignant, il faut vérifier l'autonomie de l'enfant. C'est tellement évident qu'on ne va pas obligatoirement y penser !

On aura soigneusement vérifié si le « montoir » avec un poney isolé du groupe, et qui, parfois, ne pense qu'à le rejoindre, ne devient pas une prouesse acrobatique. C'est comme en avion, la plupart des accidents surviennent au décollage ou à l'atterrissage !

Les balises du POR doivent être visibles, uniquement quand on est sur la bonne direction et à faible distance.

La carte : on peut s'inspirer des cartes utilisées en initiation à la course d'orientation. L'expérience a montré que des enfants qui ne savent pas encore lire, ou à peine, peuvent se déplacer avec un plan précis, très imagé, (on dessine un sapin, une maison, un buis-



Photo : CNTE

son...) la codification intervient plus tard.

L'utilisation des balises de courses d'orientation correspond parfaitement à nos besoins pédagogiques. Dans la plupart des cas, l'enfant n'a pas à descendre de sa monture.

Les problèmes techniques d'approche qu'il pourrait encore rencontrer peuvent être atténués s'il doit recopier sur sa « feuille de route » des lettres majuscules disséminées sur son parcours.

Éviter l'effet Panurge

Les enfants trouveront un parfum particulier à leur POR si chacun trouve sur son plan les balises à rechercher, dans un ordre différent de celui des autres pratiquants. Ils s'entrecroisent sur le terrain, n'osent pas se renseigner, ignorant si leurs balises sont les mêmes que les autres, et prennent, parfois plaisir, à voir un copain quelque peu égaré. - Jacques Aguétant, Président du CNTE

Rendez-vous 2004 à l'ENE

Formation, compétitions, haut-niveau, activités du Cadre Noir, les occasions de se rendre à l'Ecole Nationale d'Equitation en 2004 sont très nombreuses.

Formation

Outre la formation des enseignants (BEES 1 et 2, incluant ou non la filière universitaire), différentes offres de stages sont proposées tout au long de l'année pour les professionnels ou les compétiteurs : du perfectionnement technique dans de nombreuses disciplines (dressage, CSO, CCE, attelage, horseball, voltige....) aux stages plus spécifiques comme « construire des pistes de CCE », « débourrer un jeune cheval ou encore « créer une RLM », le catalogue des formations 2004 est dense et diversifié.

Compétitions

Des compétitions de concours complet, CSO, hunter, attelage et dressage sont programmées d'avril à octobre, du niveau Amateur 4 au pro 1, en passant par des épreuves jeunes chevaux. A noter les grands rendez-vous internationaux avec notamment un CDI poneys, juniors et jeunes cavaliers du 21 au

25 avril et le très attendu CDIO de France organisé du 1er au 2 mai.

Cadre Noir

Les visites touristiques de l'ENE débiteront dès le 1er avril et les occasions d'assister aux présentations du Cadre Noir de Saumur seront multiples à l'ENE et lors des déplacements en France et à l'étranger. Outre les traditionnels « jeudis du Cadre Noir » et « les rencontres avec les écuyers », moments privilégiés pour découvrir le travail des écuyers à Saumur, le Cadre Noir se produira dans plusieurs villes de France comme la Roche sur Yon ou Caen. L'événement phare de la saison sera sans aucun doute « le Printemps des Ecuyers », un spectacle exceptionnel et inédit réunissant le Cadre Noir de Saumur et l'Ecole Royale Andalouse d'Art Equestre de Jerez de la Frontera.

Contacts

www.cadrenoir.fr
Stages et formations

02 41 53 50 55 ou www.cadrenoir.fr
stages-ene@cadrenoir.tm.fr
Compétitions 02 41 53 50 60 ou tourisme-ene@cadrenoir.tm.fr

Calendrier des événements 2004

● Formation

Formation initiale	Octobre 2004 à septembre 2005
Formation BEES 2	Septembre 2004 à septembre 2005
Cavaliers étrangers	Octobre 2005 à juillet 2005
Euroride	Mars 2004 à décembre 2004
Perfectionnements techniques	Toute l'année, à la demande
Autre	Demander le catalogue des cours et stages

● Compétitions

2-4 avr.	CCE jeunes chevaux, 2A, 2B
16-18 avr.	CCE jeunes chevaux, 4A, 4B, 3A, 3B
23-25 avr.	CDI Poneys, juniors et jeunes cavaliers
27-28 avr.	Dressage jeunes chevaux
30avr.-2 mai	CDIO de France et PRO 1
11-12 mai	CSO jeunes chevaux
12-13 juin	Hunter jeunes chevaux, équitation et style
27-28 juillet	CSO jeunes chevaux
16-19 sept.	Grande Semaine de Saumur
28-31 oct.	Championnats de France de dressage

● Cadre Noir de Saumur

Présentations publiques

3&17 avr	Rencontre des écuyers
8 avr.	Les jeudis du Cadre Noir
6&27 mai	Les jeudis du Cadre Noir
15, 22&29 mai	Rencontre des écuyers
5&19 juin	Rencontre des écuyers
10&24 juin	Les jeudis du Cadre Noir
10&7 juillet	Rencontre des écuyers
4 sept.	Rencontre des écuyers
23 sept.	Les jeudis du Cadre Noir

Soirées de Gala

20, 21, 23&24 avr.	Le Printemps des Ecuyers
1er, 3&4 juillet	Le Cadre Noir à la Roche sur Yon
22, 24 et 25 juillet	Le Carrousel de Saumur
17 et 19 sept.	Le Cadre Noir à Lisbonne
1er et 2 oct.	Les Musicales du Cadre Noir
20, 22 et 23 oct.	Le Cadre Noir à Caen

● Divers

1er avr.-2 oct.	Visite touristique de l'ENE
4&5 juin	Colloque La Doctrine



14 classes ardéchoises du CE1 à la 5e expérimentent cette année un innovant projet pédagogique d'équitation scolaire. Au programme : pratique équestre, mais aussi connaissance du poney, découverte de la topographie et de l'environnement. L'objectif au terme de 30 h d'apprentissage dont 10 à cheval : décrocher son Galop 1 de Pleine Nature. Détails du projet et premier bilan avec le Relais d'Antoulin, qui a déjà travaillé cet automne avec 2 classes de CE/CM et de 6e.



Photo : CNTE

Projet pilote en Ardèche

Vaste programme

Faire découvrir l'équitation à des enfants dans le cadre scolaire. L'idée avait germé depuis plusieurs années dans l'esprit de Jean-Paul Massenet du CDTE de l'Ardèche, aussi professeur d'EPS et Maître Randonneur. Elle a pris forme en 2003 grâce aux financements réunis du CNTE, du CRTE et du CRE Rhône-Alpes. Elle associe aujourd'hui le CDTE et le CDE, qui ont su rassembler des financements départementaux complémentaires pour donner au projet toute son envergure : environ 300 jeunes ardéchois vont découvrir l'équitation de pleine nature dans le cadre scolaire d'ici le mois de juin 2004. Après avoir convaincu l'Inspection

Académique, Jean-Paul Massenet a mobilisé une vingtaine de centres équestres : «Le succès d'une telle opération repose sur le travail conjoint des professeurs et des centres équestres. Les Galops de Pleine Nature se sont avérés un parfait point de convergence pour élaborer des contenus d'activités en lien avec les programmes scolaires.» En effet, en plus de l'équitation qui entre dans les activités physiques et sportives, la topographie et la lecture du paysage se rattachent au programme de géographie. Le dessin d'un site et d'un plan impliquent les notions de profondeur de champ et de perspective travaillées en arts plastiques. La

découverte de la faune et de la flore s'intègre aux cours de Sciences de la vie et de la Terre. Le travail sur des documents et la réalisation d'un reportage exposé dans le hall de l'école rejoignent les cours de français. L'ensemble de ces domaines ouvre aussi à la sensibilisation à l'environnement et à l'éducation à la citoyenneté. Si les établissements de Tourisme Equestre équipés de PTV et habitués à faire passer les Galops de Pleine Nature ont bien sûr répondu à l'appel, une demi-douzaine d'autres structures ont joué le jeu, acceptant quelques aménagements de leur cross et terrains extérieurs.

Mise en œuvre

Les conseillers pédagogiques de secteur ont été informés du projet dès mars 2003 pour le proposer aux écoles dans la foulée. Parallèlement, afin que les écoles prévoient les emplois du temps en conséquence dès la rentrée, les centres équestres les ont contactées, attirant leur attention sur l'arrivée imminente des courriers officiels de l'Inspection Académique. Le coût de l'activité par élève est de 60€ plus les frais de transport, qui se sont avérés plus importants que prévu. En plus des financements des structures fédérales, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Ardèche et les collectivités locales

(municipalités et le Conseil Général en particulier) se sont impliquées pour en prendre en charge l'essentiel. De ce fait, même si toutes les classes demandeuses n'ont pu être satisfaites, le nombre de 10 classes prévu initialement à pu être porté à 14. La participation des établissements scolaires est réduite à 15€ par élève. Ils l'assument comme ils le

souhaitent, demandant ou non une contribution des parents.

Ateliers pour une progression balisée

Le projet pédagogique varie selon les souhaits du centre équestre et du professeur, mais il se structure le plus souvent en 3 ateliers : pratique de l'équitation, topographie – orientation ou étude du milieu naturel et

connaissance et soins du cheval et du poney. Le 1er étant assuré par un enseignant diplômé du club. Les seconds par le professeur qui assure ainsi les liens avec les programmes scolaires et ajuste le niveau (les exigences scolaires sont par certains aspects plus importantes que celles du 1er Galop de Pleine Nature). Le 3ème assuré par

l'un ou par l'autre, selon les cas.

Les objectifs et la progression de chaque atelier sont ensuite détaillés pour chaque séance.

Bilan

Le bilan dressé par Corinne Chareyron, institutrice de la classe CE-CM de Boffres, souligne : « les progrès importants en équitation aussi rapides que spectaculai-

Exemple de plan des séances

Séance	Objectif en pratique de l'équitation	Objectif en soins et connaissances du cheval	Objectif en topographie-orientation	Objectif en étude du milieu
1	Conduite en main. Monter descendre en autonomie. Tenue des rênes. Déclencher le pas. S'arrêter	Les règles de sécurité. Aller chercher un cheval au pré, lui passer le licol. Attacher un cheval. Le pansage	Se situer dans l'espace en réalisant un plan du site. Se déplacer en suivant un parcours tracé sur ce plan. Se situer sur une carte IGN. Découverte de la boussole	Observation d'un paysage (notion de plans et d'étagement de la végétation). Dessin de ce paysage.
2	Vérification des acquis de la séance précédente. Tourner au pas (slalom) sur des courbes larges les uns derrière les autres. Découverte du trot enlevé (Rythme, équilibre)	Rappel des règles de sécurité. Effectuer un pansage élémentaire. Seller, Déseller. Hippologie : apprentissage des robes.	Étude de la carte et de la légende. Repérer sur la carte des points remarquables connus des élèves ou visibles au loin.	Cueillette et identification des végétaux collectés. Constitution d'herbiers.
3	Vérification des acquis de la séance précédente. S'équilibrer au pas. Déclencher le trot - passer au pas. Tourner au pas individuellement. Au pas branches basses en reprise	Rappel des règles de sécurité. Hippologie : découverte des parties externes de la monture.	Trouver le Nord géographique et orienter sa carte. Faire la différence entre le Nord géographique et le Nord de la carte. Utiliser ces connaissances pour trouver des balises.	Identification d'essences d'arbres et classification.
4	Vérification des acquis de la séance précédente. Avancer : savoir garder ses distances au pas et au trot. Direction : barres au sol. Équilibre : Trot enlevé : Rythme. Orientation	Rappel des règles de sécurité. Les métiers liés au cheval. Rencontre avec un maréchal-ferrant.	Étude des courbes de niveaux. Observation du terrain et comparaison avec la carte.	Comparaison de notre squelette avec celui du cheval.
5	Évaluation sur un parcours de 13 difficultés sollicitant les 3 fondamentaux réalisé individuellement.	Évaluation : QCM et mise en situation.	Évaluation : QCM et petit parcours d'orientation individuel à cheval.	Évaluation : QCM.



Photos : CNTE

res et extrêmement valorisants pour tous les enfants ». Pour ces élèves « de classe populaire ou moyenne dont aucun ne pratiquait l'équitation », et qui, pour une majorité d'entre eux, « conçoivent l'école comme un lieu d'abstraction où les apprentissages sont difficiles car ils ne sont pas rattachés à

une situation concrète », l'expérience des Galops de Pleine Nature, basée sur une pédagogie de la réussite, aura été fructueuse. Pour le centre équestre, le bilan est aussi très positif. Hubert Jung, propriétaire du Relais d'Antoulin, précise : « Sur les deux classes qui ont participé à ce jour, huit enfants ont

décidé de poursuivre le poney et se sont inscrits à une de nos reprises. Quatre d'entre eux ont aussi exprimé le souhait de poursuivre les activités topographie et environnement ». De manière plus générale, ce projet d'équitation scolaire est un « pied à l'étrier » pour beaucoup d'enfants, dont les enseignants et parents se rendent compte que la pratique équestre n'est ni plus onéreuse, ni plus inaccessible, ni plus dangereuse que d'autres sports plus largement répandus.

une gestion du temps très rigoureuse - 30 heures, c'est très court - et avoir à leur disposition un terrain « Pleine Nature » clos, sécurisé, validé par le CRTE et une cavalerie adaptée.

Prochaine étape

Réaliser au printemps une cassette vidéo suivant l'expérience d'une classe : plus qu'une trace de ce projet couronné de succès, elle sera un outil pour drainer les nouveaux financements qui permettront de pérenniser l'équitation scolaire en Ardèche. Jean-Paul Massenet projette aussi d'organiser un TREC UNSS avec deux niveaux : un pour les enfants au niveau après avoir participé au projet et un pour les cavaliers plus confirmés. Contact : Jean-Paul Massenet - T 04 75 65 01 85 - CNTE.

Section sportive équitation



Photo : L. Nadaud

La 1^{ère} section sportive équitation de l'académie de Rouen a vu le jour à Bernay. 26 élèves du collège pratiquent l'équitation

3 heures par semaine pendant 2 ans, en 5^{ème} et 4^{ème}. Outre une formation pratique et théorique, les élèves apprennent aussi à organiser une compétition. Premiers travaux pratiques, le 9 décembre à la SHUC de Caen dans le cadre d'une compétition handisport. Cette initiative, financée en très grande partie par le conseil général de l'Eure et parrainée par Hervé Godignon a vu le jour suite à une collaboration entre Laurence Nadaud, professeur d'EPS, la ville de Bernay et le département de l'Eure. - FM

Clefs du succès

Comme le précise Jean-Paul Massenet, qui a piloté l'opération sur le département, les centres équestres candidats à ce type de projet doivent impérativement prévoir un plan de formation précis pour

● **De la Hongrie à la Chine**

Le choix des artistes primés le 31 octobre confirme l'internationalisation d'Art Cheval 11e salon international de Saumur. Palmarès.

Les lauréats 2003 récompensés par le jury présidé par Guy de Labretoigne, expert en art et collectionneur, présentaient pour la 1e fois. Premier prix ex-aequo en peinture pour Pal Breznay, artiste Hongrois pour son huile Avant de seller et Marblo, français installé en Espagne pour Ouragan sur le Kaine. La jeune artiste Jenny Jacottet reçoit le 1er prix sculpture pour Sur-saut, œuvre en métal soudé. Le 1er prix œuvre graphique a été décerné au Chinois Jing Ting Han pour son Flying. 2 mentions spéciales : prix spécial du jury pour l'Equipraxis de Yanos et diplôme de Compagnon Ar(t)cheval remis à Jean Paul Moscovino, un habitué du salon de Saumur, pour sa sculpture Vue cavalière. – FM

● **Bercy**

Pour son 20e anniversaire, le grand rendez-vous parisien de la Coupe du Monde offrira du très grand sport avec les meilleurs couples mondiaux.

Jean-Maurice Bonneau a annoncé son objectif de qualifier 3 Français pour la finale de Milan en avril. En prime, épreuve relais poney-chevaux et gros plan sur les chevaux de Przewalski.

● **Matthias chez les Immortels**

Matthias Lang a reçu le 17 novembre le prix Bernard Destremau, décerné par l'Académie des Sciences morales et politiques pour ses résultats sportifs. – FM



Photos : FFE/PSV

● **Kabardines**

L'association Cheval sans frontières lance un programme de soutien pour la sauve-



garde des kabardines. Missions : faire connaître ces chevaux et leur trouver de nouveaux débouchés économiques. Fruits de nombreux croisements entre des chevaux mongols, persans, arabes et caucasiens, les kabardines du Caucase sont les chevaux de montagne les plus endurants du monde.

Durant l'époque soviétique, leur élevage avait 2 principaux débouchés, l'armée et le tourisme équestre. Actuellement, faute de moyens et de marchés, la race s'éteint. Catherine Michelet, fondatrice de l'association, partira du Caucase en mai 2005 pour se rendre dans les Pyrénées avec 3 chevaux kabardines. L'expédition de 6000 km a un double objectif : recueillir des

fonds pour la sauvegarde des kabardines et recenser le potentiel de parcours équestres et d'infrastructures d'agro et d'écotourisme sur ce périple traversant une quinzaine de pays d'Europe. Tél. 01 45 79 62 09 Chevalsansfrontières @wanadoo.fr. -FM

● **Roger Levalleur**



Photos : Coll

La médaille d'or de la Jeunesse et des Sports a été remise au journaliste et photographe équestre, Roger Levalleur le 14 juillet.





● **Concours poney**

A l'origine, une aventure familiale : 2 jeunes cavalières, Camille, 12 ans, et Julie, 10 ans, conçoivent dans les moindres détails le 1er jeu de société sur la compétition poney. Leurs parents se chargent de la promotion et de la commercialisation. Résultat : un jeu

pour tous avec plateau réversible, cartes obstacles avec difficultés croissantes. Sympa pour revivre en famille ou au club l'aventure des CSO poney jusqu'à la qualification pour Lamotte... ou faire découvrir sa passion aux non-cavaliers. Concours Poney a reçu le 3e prix du tro-

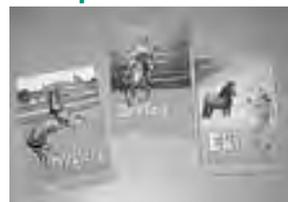
phée de l'innovation équestre au salon du cheval de Montpellier. www.concourspony.com. FM

● **En selle**

Ecriture à 4 mains pour Geneviève Lecourtier, dirigeante du CH Ste Victoire à Meyreuil et Christine Férêt-Fleury dans une nouvelle série de romans. Plein de rebondissements et d'humour dans les aventures de Léa, Jessica, Alix et Luc, mêlés à la naissance d'un poulain, la rivalité lors d'une compétition, la préparation d'un spectacle équestre ou dans le club bloqué lors d'une tempête de neige. A partir de 9 ans.

Rivales, Un poulain est né, Coup de théâtre au club, Tempête sur le club par Geneviève Lecourtier et Christine Férêt-Fleury. Ed Pocket Junior. -FM

● **Equiromans**



Claude Lux, célèbre pour ses ouvrages pratiques, a trempé sa plume dans l'encre romanesque pour sortir une collection destinée aux jeunes lecteurs. L'idée force des Equiromans : des intrigues se déroulant dans des



Bon de commande

Nom

Prénom

Adresse

.....

Règlement

Par chèque à l'ordre de la FFE.
 Par débit de mon compte adhérent
 n° | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Date

Signature

	Prix	Nombre	Total
Règlement club & ponam	16 €		
Le Triomphe de la France à Jerez	16 €		
Guide pédagogique, classeur + tomes 1 & 2	20 €		
TOTAL			

lieux équestres célèbres, propices au rêve. Lamotte Beuvron pendant l'Equirando 2002, le Musée vivant du Cheval de Chantilly ou le Pays Basque des pottoks. Destins de championnes, Le mystère du

cheval écuyer et Eki, l'étalon sauvage par Claude Lux, illustrations d'Yvan Benoist-Gironière. Ed. Vigot. -FM

● **Bébés cavaliers**

Josette Rabouan, fondatrice du Club

Hippique de la Forêt de Moulière met en selle depuis 1987 des tous jeunes cavaliers de 11 mois à 4 ans. Dans un livre abondamment illustré, au graphisme sympa, elle livre les clefs de sa méthode mise au

point au fils des ans en collaboration avec Anne Thomas, pédiatre à Poitiers et Gérard Le Gall, kinésithérapeute et DTN handisport. Les bébés cavaliers par Josette Rabouan, éd. du Palindrome.

Fédération polynésienne d'Équitation

Cavaliers des lagons

La Polynésie française comprend 120 îles réparties en 5 archipels en plein cœur de l'océan Pacifique. La plus connue est Tahiti. La Fédération polynésienne d'équitation créée en janvier 2000 est une fédération indépendante en raison du statut de la Polynésie, territoire autonome depuis 1984. La FPE est affiliée à la FFE comme CLAF et prend les licences pour les cavaliers des 5 clubs membres de la Fédération polynésienne.

Actions et projets

5 établissements sont actuellement affiliés, 4 situés à Tahiti : le club de l'Eperon, le club équestre de Tahiti, le poney club du Centaure, le ranch du plateau de Rauvau et sur l'île de Raiatea. La fédération développe activement les concours clubs en dressage CSO et hunter en organisant 9 compétitions par an. Depuis 2 ans, la

Polynésie qualifie des cavaliers au Generali Open de France chevaux. Cette année 3 ont fait le voyage pour Lamotte : Julie Roth, Fanny Couturat et Raphaël Dorra. Ils sont accueillis en métropole par le CH des Etangs de Meudon qui leur prête les chevaux.

Bureau et contacts

Route de l'Hippodrome BP



5758 Pirae 98716 Tahiti

Présidente Martine Dorra : Pirae, Vétea 1, Tahiti BP 51839 Pirae

Vice Président Alain Barrère Fare Ute voilier Mangavera BP 41948 Fare Tony 98713 Papeete

Secrétaire Générale Patricia Loisel PK 17.4 coté mer BP 381315 Punaauia Tahiti

Secrétaire Adjointe Maeva Valefakaaga Pea Punaauia PK 15

pointe des Pêcheurs BP 380 217 Tamanu

Trésorier Patrick Monneret Mahina Pointe Venus Tahiti
Trésorière adjointe Catherine Lotte : Le Belvédère Fare Rau Ape BP 50190 Tahiti Pirae

Membres : Pascale et Sandrine Pisciotti
Comité Compétition : Président : Evelyne Miegbielle.



Qui dit 1er janvier dit « Bonne année, bonne santé ». C'est aussi la fin définitive de validité des licences et cotisations 2003.

N'oubliez pas de renouveler votre cotisation. Sinon, votre compte est bloqué et vous ne recevrez pas la REF de février.

Faites renouveler leur licence à vos cavaliers avant qu'ils montent à cheval en 2004. Il y a 4 mois de superposition d'assurance. Les licenciés 2003 qui n'ont pas renouvelé sont en découvert d'assurance depuis le 1er janvier. Cette année, ils bénéficient en prime de 10 avantages licences. Renvoyez les à l'affiche.

● BAP & ATE

En attendant la mise en place des CQP, l'article 12 de la loi du 1er août 2003, précise explicitement que les anciennes dispositions qui concernent notamment le BAP et l'ATE reprennent effet. Cette disposition transitoire s'applique pour 3 ans maximum. Concrètement, les titulaires du BAP et de l'ATE délivrés en 2003 et jusqu'à la mise en place des CQP ont les mêmes

prérogatives qu'en 2002 et avant. Nous publierons en février la liste des candidats reçus au BAP en 2003. Leur diplôme leur sera adressé en janvier.

● Date exacte

Attention. Si vous faites une erreur de chiffre et que vous déclarez votre concours pour le 7 au lieu du 6, le lundi pour le dimanche par exemple, pensez à faire un rectificatif et n'utilisez pas le lundi ou le samedi un listing du dimanche. Cela entraîne des feuilles de route fausses et la gendarmerie ne confond pas samedi et dimanche. Cela entraîne aussi un listing avec fausse date et des problèmes en cas de contrôle, puisque le listing fait office de registre des équidés.

● Tarifs SIRE 2004

Enregistrement d'un équidé sur la liste des chevaux de sport : 16 €. Inscription d'un équidé d'origine non constatée : 52 €. Rectifiez votre memento et votre agenda.

● Licences

La licence comporte 5 parties à découper selon les pointillés. La moitié qui comprend la licence et les explications sur l'assurance et les avantages licences est à remet-

tre au cavalier. L'autre moitié est à conserver par le club. Attention, veillez à ne pas donner le coupon de renouvellement à vos cavaliers pour maîtriser les renouvellements.



● Anciens degrés

Lorsqu'un cavalier dit avoir eu des examens par le passé, la FFE peut les enregistrer dans le cadre d'une mise à jour licence, sur envoi d'un document justificatif. Le club peut aussi le faire en validant le Galop actuel correspondant par minitel. Rappel : on peut valider plusieurs galops le même jour.

● Lamotte sur Equidia

FFE club, le CNEFE et le GHN ont reçu la visite d'Equidia pour le tournage de l'émission Côté pile côté face sur les centres équestres. Pour tout savoir sur la création d'un club.

● REF défectueuses

Si vous avez reçu une REF 40 avec à l'inté-

rieur l'album au lieu de la REF habituelle, c'est une erreur de fabrication. Signalez nous vos coordonnées, vous recevrez la bonne version en retour.

● Carte privilège

La carte privilège compétition vous permet de bénéficier de la gratuité de la licence compétition.

Chaque club a droit à une carte par tranche de 100 licences délivrées en 2003. Les cartes privilège sont réservées au dirigeant et aux salariés du club. Demander le dossier à FFE Club pour en bénéficier. Penser à y joindre le certificat médical pour que la licence compétition soit immédiatement opérationnelle.

● Comptes clubs

Vous pouvez alimenter votre compte à tout moment par carte bancaire ou par chèque à l'ordre de la FFE adressé à FFE Club. Vous pouvez à tout moment retirer l'argent qui est sur votre compte pour récupérer les engagements de vos concours par exemple. Il suffit d'un courrier ou d'un fax à FFE Club au 02 54 94 46 20 pour faire une demande de chèque qui sera automatiquement expédié à l'adresse du responsable légal du groupement adhérent.

Modifications, ajouts, annulations

Plus de 2300 concours ont été inscrits au calendrier prévisionnel par les clubs, les CDE et les CRE pendant 2 mois. La première vague de déclarations uniques avec directement toutes les informations du BO nécessite évidemment quelques retouches. Mode d'emploi pour une finalisation aux petits oignons.

Ajouts

Le train est parti. On peut maintenant le rattraper à la prochaine gare. Tous les concours de mars à juillet sont actuellement à l'état prévisionnel. On ne peut plus y toucher. On le pourra seulement lorsque les concours seront ouverts aux engagements. Cela interviendra un mois avant la date du concours avec une date limite qui est la veille de la clôture. L'organisateur peut ajouter un concours lui-même grâce à son code club, CDE ou CRE en faisant la DUC sur internet après s'être identifié.

Championnats

Seuls les CRE et la FFE peuvent saisir des

Les concours peuvent être ajoutés ou modifiés sur internet de J - 30 à clôture - 1.

DUC championnats dans les mêmes délais.

Pajorg

La pajorg est à la disposition de l'organisateur pour communiquer avec les participants à son concours.

Elle est accessible avec le code adhérent de l'organisateur jusqu'à l'avant-veille du concours, le vendredi 18 h pour un

On ne peut en aucun cas modifier une épreuve qui compte déjà des engagés.

concours du dimanche. Cela permet notamment de communiquer les horaires et, en cas d'intempé-

ries, cela permet de prévenir tous les engageurs d'une modification de dernière minute.

Modifications

On ne peut plus modifier la limitation des engagements extérieurs après la clôture des engagements. Les renseignements de la DUC peuvent être modifiés par l'organisateur librement jusqu'à J - 20. Aucune modification

La pajorg peut être modifiée sur internet jusqu'à l'avant-veille du concours 18 h.

n'est possible pour une épreuve qui compte déjà un engagé. Entre J - 19 et la clôture, seul FFE Club peut modifier la DUC.

Confirmation

Un courrier rappelant les éléments de la DUC sera envoyé à l'organisateur 15 jours avant la clôture du BO mensuel.

Ce courrier lui rappellera les procédures de

L'organisateur reçoit un courrier 3 semaines avant l'ouverture de son concours aux engagements. Il peut alors modifier ou annuler par retour de courrier au SIF.

modifications et d'annulation. En l'absence de réponse à la clôture du BO mensuel, le concours paraît au BO. Il est à la suite ouvert aux engagements.

Dossier concours

Un dossier concours sera envoyé en janvier aux organisateurs et aux engageurs. Il comprendra sous format papier le calendrier prévisionnel et le mémento des procédures.

Echéancier annuel

A l'avenir, la périodicité des saisies de DUC sera fixe et le calendrier prévisionnel sous format papier sera distribué au Generali Open de France et au Salon du Cheval.

Saisie des DUC	Validations des CRE	Périodes des concours
Mars-avril 2004	1er au 15 mai 2004	Août à décembre 2004
Septembre-octobre 2004	1er au 15 novembre 2004	Janvier à juin 2005

Conditions de participation

Règlement

Le support réglementaire du Generali Open de France Poneys 2004 est le règlement des concours club et ponam édition du 1er janvier 2003 complété et précisé par les parutions du BO de la REF.

Qualification

Les championnats sont ouverts à tout cavalier français ou aux étrangers résidant en France sans restriction de nationalité, et à tout poney inscrit sur le fichier SIF. Pour les épreuves par équipe, peuvent participer uniquement deux cavaliers étrangers ne résidant pas en France par équipe engagée. Dans tous



Photos : FFE/PSV

les cas, les cavaliers et les poneys doivent remplir les conditions de qualification figurant dans le règlement particulier du Generali Open de France Poneys 2004. La saison de

concours 2003/2004 est comprise entre le 2 juin 2003 et le 6 juin 2004 inclus. Les épreuves du Generali Open de France Poney 2003 ne sont pas prises en compte.

d'engagements sur le terrain. Aucun engagement n'est remboursable.

Participations cavaliers

Deux participations autorisées dans deux championnats différents du Generali Open de France Poneys 2003. Un cavalier ne peut concourir deux fois dans la même épreuve. Un même cavalier ne peut participer aux championnats de CSO A1 et A2. Un même cavalier ne peut participer aux championnats de CCE A1 et A2. Les disciplines olympiques, CSO, CCE et Dressage du Generali Open de France Clubs du 20 au 25 juillet sont fer-

Engagements

La clôture des engagements est fixée au vendredi 11 juin 2004 à midi. Les engagements au Generali Open de France Poneys 2004 se font uniquement par minitel 3615 FFE ou par internet www.ffe.com rubrique FFE Club SIF puis BO club et ponam. Les engagements sont nominatifs. Il ne peut en aucun cas y avoir d'engagements "sous X", ni de changements de monte, ni

Tarifs 2004

Engagements	
Grand prix	80 €
Epreuves individuelles	40 €
CCE individuels	50 €
Epreuves par équipe	80 €
Mini-hunter	10 €
Locations	
Box semaine complète	115 €
Box demi semaine	70 €
Emplacement	45 €
Frais de dossier	10 €

Les bons de réservation de boxes et d'emplacements seront insérés dans la REF du mois d'avril. Aucune réservation ne sera prise en compte avant le mois d'avril.

Conditions de participation

Règlement

Le support réglementaire du Generali Open de France des Clubs est le règlement des concours club et ponam édition du 1er janvier 2003 complété et précisé par les parutions du BO de la REF.

Qualifications

Les championnats sont ouverts à tout cavalier français ou étranger résidant en France sans restriction de nationalité, et à tout cheval inscrit dans le fichier SIF. Pour les épreuves par équipe, peuvent participer uniquement deux cavaliers étrangers ne résidant pas en France par équipe engagée. Dans tous les cas, les cavaliers et les chevaux doivent remplir les conditions de qualifications figurant dans le règlement particulier du Generali Open de France des Clubs 2004.

La saison de concours 2003/2004 est comprise entre le 16 juin 2003 et le 20 juin 2004 inclus. Les épreuves du Generali Open de France 2003 ne sont pas prises en compte.

Engagements

La clôture des engagements est fixée au vendredi 25 juin 2004 à midi. Les engagements au Generali Open de France des Clubs 2004 se font par Internet www.ffe.com rubrique FFE Club SIF, puis BO club et ponam ou sur minitel 3615 FFE. Les engagements sont nominatifs. Il ne peut y avoir ni changement de monte ni engagement sur le terrain. Aucun engagement n'est remboursable.

Participation cavalier

Un même cavalier a droit à deux participa-

Tarifs 2004	
Engagements	
Epreuves individuelles	35 €
Epreuves par équipe	80 €
Locations	
Box	90 €
Emplacement	40 €
Frais de dossier	10 €

Les bons de réservation de boxes et d'emplacements seront insérés dans la REF du mois d'avril. Aucune réservation ne sera prise en compte avant le mois d'avril.

Soirée des régions

Le 20 juillet au soir, chaque région fête ses couleurs et partage ses spécialités pour un pot convivial. La soirée des régions sera aussi l'occasion pour présenter les équipes régionales du championnat des régions Royal Horse. Une fête sympa pour démarrer le Generali Open des clubs et faire ou refaire connaissance.

Règlement club & ponam

Le règlement club & ponam édition du 1er janvier 2003 est valable pour la saison 2004. Une nouvelle édition du rectificatif publié en avril 2003 avec quelques petites modifications est jointe à ce numéro de la REF. N'oubliez pas de l'ajouter à votre règlement. Les CLAF et CLAG bénéficient d'un règlement gratuit. Le demander à FFE club si vous ne l'avez pas encore retiré. Sinon, voir bon de commande page 26.

tions sur l'ensemble du Generali Open de France des Clubs. Ces deux participations doivent se faire dans deux disciplines différentes. Les épreuves de CSO, CCE et dressage du Generali Open de France des Clubs 2004 sont fermées aux cavaliers ayant participé à une épreuve individuelle du Generali Open de France Pony 2004. Le championnat de horse ball du Generali Open de France des Clubs 2004 est fermé aux joueurs ayant par-

icipé en 2003 et en 2004 aux championnats mixtes de horse ball N1 à N4, aux finales 2004 des championnats de France juniors N1 et cadets N1 et aux championnats de France 2004 féminins élite et N2.

Participations chevaux

Un même cheval a le droit de participer à deux championnats différents sur l'ensemble du Generali Open de France des Clubs 2004. Toutefois, un même



Photos : FFE/PSV

de participation). Les modalités de sélection de leur équipe sont laissées au libre choix des CRE : meilleur club régional ou regroupement des quatre meilleurs couples de E1 de la région sur l'ensemble de la saison ou encore sélection lors du championnat régional E1 de CSO. L'équipe engagée par le CRE est composée de trois ou quatre couples plus un enseignant et son cheval. Les cavaliers doivent être titulaires d'une licence fédérale de compétition Club et l'enseignant doit être titulaire d'une licence

de compétition sans restriction de catégorie. L'enseignant part le dernier de son équipe. Quatre couples au minimum doivent être partants. La composition de l'équipe est définitive lors du départ de la première épreuve, qualificative pour la finale. Si une équipe, comprenant cinq couples, ne peut pas améliorer son score dans la première épreuve, le cinquième couple n'est pas obligé de prendre le départ. Quand une équipe ne peut réunir que quatre couples, ces quatre couples doivent prendre le

départ. Chaque cavalier qualifié doit participer avec le même cheval.

Normes Techniques

1^e série : cotes 1^e série CSO Club catégorie E avec une tolérance de +10 cm.

Déroulement

Le Championnat se déroule en deux étapes : une épreuve qualificative et une finale ouverte aux équipes classées aux cinq premières places de l'épreuve qualificative.

1^e épreuve : qualificative, barème A au chronomètre.

Ordres de départ : ordre du programme, le premier cavalier de chaque équipe puis le deuxième de chaque équipe, et ainsi de suite, les enseignants prenant le départ en dernier. Le résultat de l'équipe s'obtient en additionnant les points de pénalités des quatre meilleurs couples au cours de cette épreuve. En cas d'égalité, le temps de ces quatre meilleurs couples départage les ex aequo.

Finale

Les cinq meilleures équipes de la première épreuve sont qualifiées pour la finale.

Les scores sont remis à zéro. Barème A au chronomètre avec

barrage au chronomètre pour départager les équipes ex aequo en cas d'égalité de points après addition des pénalités des quatre meilleurs couples de l'équipe au cours de cette épreuve. Le barrage ne concerne que les équipes ex aequo pour la 1^e place et/ou la 2^e place et/ou la 3^e place. Pour la quatrième et la cinquième places, en cas d'égalité de points, c'est le temps des quatre meilleurs couples qui déterminera le classement. Le classement du Championnat de France Royal Horse des régions est le résultat de la finale.

Eliminations

Dans chaque épreuve, une équipe est éliminée si au moins deux couples de l'équipe sont éliminés pour une équipe de cinq couples. Pour une équipe composée de quatre couples, l'équipe est éliminée si au moins un couple est éliminé. Les équipes éliminées dans la première épreuve ne peuvent partir dans la finale. Les cavaliers éliminés dans la première épreuve mais dont l'équipe est qualifiée pour la finale, peuvent repartir dans la finale.

Stages détection & perfectionnement

La FFE met en place à Saumur, sur le Pôle France, des stages de détection et perfectionnement en vue de préparer les cavaliers Poneys, Juniors et Jeunes Cavaliers aux futures grandes échéances sportives.

Conditions minima requises pour postuler à l'un de ces stages :

	Poneys	Chevaux	Jeunes cavaliers
CSO	● Classements en petit Grand Prix ou Grand Prix	Enfants ● Classements en Grand Prix Amateur 4 (120) Juniors ● Classements en Grand Prix Amateur 3 (130)	● Classements en Grand Prix et petit grand prix PRO1 ● Classements en Grand Prix PRO2 (140)
CCE	● classements en C1P, D2P D1P et Grand Prix ● classements en D et C chevaux	● 1 classement en 2B	● 2 classements en 2B
Dressage	● Couples ayant participé en CCE ou Dressage à des épreuves de niveau C ou D	● 2 classements B4 ou B3 ● Classements en grand Prix Poneys - Classements en juniors	● 2 classements B2

CCE

Avec Philippe Mull, Juniors & Jeunes cavaliers :
16 au 20 février
23 au 27 février
1 au 5 mars
5 au 9 avril
19 au 23 avril
26 au 30 avril

CSO

17 & 18 janvier : poneys + parents + entraîneurs / Marcel Delestre + Laurent Elias + Jean Maurice Bonneau
13 au 15 février : Jeunes Cavaliers Laurent ELIAS
13 & 14 mars : Juniors & J. Cavaliers, M. Delestre + Laurent Elias
29 au 31 mai : Préparation CSIO France Juniors et J.

Cavaliers, M. Delestre & Laurent Elias
7 au 10 juillet : Préparation Chpts d'Europe Juniors et J. Cavaliers, Marcel Delestre & Laurent Elias
20 au 23 juillet : Préparation Chpts d'Europe Poney, Marcel Delestre

Dressage

11 & 12 février : Poneys, Laurence Sautet
12 & 13 février : Juniors et J Cavaliers, Philippe Limousin
24 & 25 février : Poneys, Laurence Sautet
26 & 27 février : Juniors et J Cavaliers, Philippe Limousin
13 au 15 avril : Poneys, Laurence Sautet

20 & 21 avril : Juniors, J Cavaliers & Poneys, Philippe Limousin & Laurence Sautet
5 au 9 juillet : Equipe de France Poney, Laurence sautet
Juillet : Préparation Chpts d'Europe

Sur demande

Possibilité de stages à d'autres périodes en fonction des dispositions des Entraîneurs Nationaux.
Les cavaliers intéressés, remplissant les conditions, peuvent faire acte de candidature auprès de Anne Charbuy, Pôle France, ENE, BP 207, 49400 Saumur, tel 02 41 50 29 14, fax 02 41 50 11 95, e-mail : pole.Francesaumur@wanadoo.fr.

Hunter

La DTN assure la continuité. La commission Hunter a été conduite pendant 3 ans par Anne Duhem qui, avec son équipe, a largement contribué au développement de la discipline. Malgré un très bon bilan pour 2003 avec une forte progression des épreuves GICE et club, elle n'a pas souhaité poursuivre à la tête de la commission fédérale.

Afin d'organiser dans d'aussi bonnes conditions la saison 2004, la DTN va s'appuyer sur les compétences de Sophie Dubourg et d'élus motivés par le hunter : Annick Febvre et Jacques Robert.

Les actions prioritaires seront mises en place : formations nationales de juges et de chefs de piste, regroupement des correspondants régionaux, organisation des championnats FFE compet et Club, gestion de la computer-list et soutien au « festival du Hunter ».

Le calendrier des actions sera diffusé dès janvier.

Rendez vous est déjà pris du mercredi 23 au dimanche 27 juin 2004 à Fontainebleau pour les championnats :

« Style du cheval »,
« Propriétaire-Amateur »,
« Pro »,
« Ama 4 »,
« Ama 3 » et
« Juniors ».

- Pascal Dubois

Jardy, la SEP et Conches toujours au top

Le tiercé de tête des clubs qui délivrent le plus de licences n'a pas changé. Jardy bat le record absolu avec 2700 licences contre 2632 en 2002. Conches bat son record 2002 de 1254 licences. Les tops bougent beaucoup en tourisme équestre avec le coup de maître de la Poneyterie qui est numéro 1 pour sa première apparition dans le top ten. A noter que 68 adhérents n'ont pas d'autre licence senior que celle du dirigeant et que 869 adhérents n'ont aucune licence junior.

Tops nationaux

● Top toutes catégories

Rg	Club	Licences	Dpt	Région
1	AS Jardy sports	2700	92	Ile de France
2	Société d'Equitation de Paris	1407	75	Ile de France
3	Village Equestre de Conches	1306	27	Normandie
4	ACF	1251	41	Centre Val de L.
5	Club Bayard Equitation	1200	94	Ile de France
6	CH du Touring Club de France	1171	75	Ile de France
7	Poney Club de Brimborion	1131	92	Ile de France
8	UNPCS	1047	78	Ile de France
9	Haras de La Porte de St Leu	990	92	Ile de France
10	CE de La Villette	963	75	Ile de France

● Top des CLAF

Rg	Club	Licences	Dpt	Région
1	AS Jardy sports	2700	92	Ile de France
2	Société d'Equitation de Paris	1407	75	Ile de France
3	ACF	1251	41	Centre Val de L.
4	Club Bayard Equitation	1200	94	Ile de France
5	CH du Touring Club de France	1171	75	Ile de France
6	Poney Club de Brimborion	1131	92	Ile de France
7	UNPCS	1047	78	Ile de France
8	CH de Versailles	942	78	Ile de France
9	SHU Eckwersheim	906	67	Alsace
10	SE L'Etrier	809	75	Ile de France

● Top des CLAG

Rg	Club	Licences	Dpt	Région
1	Village Equestre de Conches	1306	27	Normandie
2	Haras de La Porte de St Leu	990	92	Ile de France
3	CE de La Villette	963	75	Ile de France
4	Nice Equitation	887	06	Côte d'Azur
5	CE de Villeneuve Loubet	862	06	Côte d'Azur
6	Poney Club de Suresnes	818	92	Ile de France
7	CH de La Jonction	713	78	Ile de France
8	Ecuries de La Bouquetiere	663	83	Côte d'Azur
9	PC de L'Ile St Germain	613	92	Ile de France
10	CH Municipal de St Maur	607	94	Ile de France

● Top seniors

Rg	Club	Licences	Dpt	Région
1	UNPCS	907	78	Ile de France
2	ACF	839	41	Centre Val de L.
3	AS Jardy sports	797	92	Ile de France
4	CH du Touring de France	648	75	Ile de France
5	Société d'Equitation de Paris	550	75	Ile de France
6	Club Bayard Equitation	464	94	Ile de France
7	SE L'Etrier	441	75	Ile de France
8	Société de Vénerie	412	75	Ile de France
9	CH des Etangs de Meudon	396	92	Ile de France
10	Haras de La Porte de St Leu	320	92	Ile de France

● Top juniors

Rg	Club	Licences	Dpt	Région
1	AS Jardy sports	1903	92	Ile de France
2	Village Equestre de Conches	1185	27	Normandie
3	Poney Club de Brimborion	1101	92	Ile de France
4	Société d'Equitation de Paris	857	75	Ile de France
5	Club Bayard Equitation	736	94	Ile de France
6	CE de La Villette	719	75	Ile de France
7	Nice Equitation	706	06	Côte d'Azur
8	Haras de La Porte de St Leu	670	92	Ile de France
9	Poney Club de Suresnes	661	92	Ile de France
10	CH de Versailles	656	78	Ile de France

● Top poney

Rg	Club	Licences	Dpt	Région
1	AS Jardy sports	1635	92	Ile de France
2	Poney Club de Brimborion	1105	92	Ile de France
3	Village Equestre de Conches	765	27	Normandie
4	Poney Club de Suresnes	705	92	Ile de France
5	PE du Château Bleu Apiecb	672	93	Ile de France
6	CE de La Villette	606	75	Ile de France
7	PC de L'Ile St Germain	598	92	Ile de France
8	Club Bayard Equitation	578	94	Ile de France
9	Poney Club Etrier de Noumea	553	98	N. Calédonie
10	Montgeron Equitation	546	91	Ile de France

● Top Cheval

Rg	Club	Licences	Dpt	Région
1	Société d'Equitation de Paris	1317	75	Ile de France
2	AS Jardy sports	1059	92	Ile de France
3	CH du Touring Club de France	937	75	Ile de France
4	UNPCS	913	78	Ile de France
5	ACF	824	41	Centre Val de L.
6	CH de Versailles	661	78	Ile de France
7	Club Bayard Equitation	618	94	Ile de France
8	Société Hippique Nationale	609	75	Ile de France
9	CH des Etangs de Meudon	607	92	Ile de France
10	SE L'Etrier	596	75	Ile de France

● Top Tourisme équestre

Rg	Club	Licences	Dpt	Région
1	La Poneyterie	402	69	Rhône-Alpes
2	Sarl Prejeurin	284	69	Rhône-Alpes
3	Cav. Randonneurs du Bas Rhin	260	67	Alsace
4	A. Caval Rando du Haut Rhin	234	68	Alsace
5	Tourisme Equestre de Gauchy	227	02	Picardie
6	FE du Koer Sarl	221	68	Alsace
6	ASTEB	221	91	Ile de France
8	Haras du Pacault	217	62	N-Pas de Calais
9	FE Kleinerlen	213	67	Alsace
10	Confrérie Cavaliers du Pilat	201	42	Rhône-Alpes



La SEP

● **Top hommes**

	hommes	Dpt	Région
1	AS Jardysports	771	92 Ile de France
2	Société d'Equitation de Paris	382	75 Ile de France
3	ACF	380	41 Centre Val de L.
4	UNPCS	318	78 Ile de France
5	Societe de Vénerie	312	75 Ile de France
6	CH du Touring Club de France	311	75 Ile de France
7	Club Bayard Equitation	273	94 Ile de France
8	Village Equestre de Conches	263	27 Normandie
8	SE L'Etrier	263	75 Ile de France
10	Poney Club de Brimborion	262	92 Ile de France

● **Top femmes**

	femmes	Dpt	Région
1	AS Jardysports	1929	92 Ile de France
2	Village Equestre de Conches	1043	27 Normandie
3	Société d'Equitation de Paris	1025	75 Ile de France
4	Club Bayard Equitation	927	94 Ile de France
5	ACF	871	41 Centre Val de L.
6	Poney Club de Brimborion	869	92 Ile de France
7	CH du Touring Club de France	860	75 Ile de France
8	Haras de La Porte de St Leu	795	92 Ile de France
9	CE de La Villette	761	75 Ile de France
10	SHU Eckwersheim	754	67 Alsace

● **Top licences compétition**

	LFC	Dpt	Région
1	ACF	572	41 Centre Val de L.
2	UNPCS	457	78 Ile de France
3	EEE Hubert Anselin	392	77 Ile de France
4	EE d'Aurillac AGEDEPC	304	15 Auvergne
5	CEM du Colombier	292	76 Normandie
6	AS Jardysports	258	92 Ile de France
7	CREE Finistère	244	29 Bretagne
8	Sarl Neca	239	37 Centre Val de L.
9	La Maison du Poney	236	17 Poitou-Char.
10	CEER Midi Pyrénées	219	81 Midi-Pyrénées

● **Top licences pro**

	Pro	Dpt	Région
1	UNPCS	70	78 Ile de France
2	ACF	46	41 Centre Val de L.
3	Club des Habits Rouges	43	75 Ile de France
4	CE d'Auvers	39	50 Normandie
5	ENE Saumur	34	49 Pays de la Loire
6	ACSOF	28	75 Ile de France
7	Garde Républicaine	22	75 Ile de France
8	Haras des Brulys	21	77 Ile de France
9	Ecuries de la Cour au Puits	16	14 Normandie
9	Etrier de Bouaffes	16	27 Normandie

● **Top LFC amateur**

	Amateur	Dpt	Région
1	UNPCS	336	78 Ile de France
2	ACF	283	41 Centre Val de L.
3	CREE Finistère	198	29 Bretagne
4	CEER Midi-Pyrénées	182	81 Midi-Pyrénées
5	CEER Rhone Alpes	110	69 Rhône Alpes
6	CE de Villeneuve Loubet	100	06 Côte d'Azur
7	CEER Provence	94	05 Provence
8	CE du Jambot	80	36 Centre Val de L.

9	SE L'Etrier	77	75 Ile de France
10	SHN d'Hennebont	75	56 Bretagne

● **Top LFC club**

	Club	Dpt	Région
1	EEE Hubert Anselin	361	77 Ile de France
2	EE d'Aurillac AGEDEPC	266	15 Auvergne
3	CEM du Colombier	253	76 Normandie
4	ACF	243	41 Centre Val de L.
5	La Maison du Poney	229	17 Poitou-Char.
6	AS Jardysports	217	92 Ile de France
7	Sarl Neca	214	37 Centre Val de L.
8	La Prairie	206	21 Bourgogne
9	SAEL La Foret	197	85 Pays de la Loire
10	Ecuries de la Choissille	173	37 Centre Val de L.

Tops nationaux

● **Top Alsace**

	Licences	Dpt	
1	SHU Eckwersheim	906	67
2	SH De Mulhouse	576	68
3	CH Le Waldhof	521	67
4	SH de La Thur	399	68
5	SHU de Haguenau	361	67
6	SHRU St Hubert	360	67
7	Haras des Bussières	356	67
8	CE de La Haute Ehn	350	67
9	SH de Rouffach	347	68
10	SH de Colmar	344	68

● **Top Aquitaine**

	Licences	Dpt	
1	SH Aquitaine	448	33
2	CHCB	438	64
3	CH de Biarritz	395	64
4	CE du Beam	355	64
5	SH de Blanquefort	329	33
6	Etrier d'Aquitaine	319	64
7	Eperon d'Ornon	315	33
8	UCPA de St Médard en Jalles	294	33
9	ASC Beaudesert	278	33
10	Etrier du Marsan	273	40

● **Top Auvergne**

	Licences	Dpt	
1	EE D'Aurillac AGEDEPC	553	15
2	CH du Val d'Orcet	343	63
3	CH Clermontois	247	63
4	CE et PC de La Forge	244	03
5	Rallye Saint Genes	242	63
6	Juin Equitation		
	Le Manege des Vioux	192	63
7	Ecurie Achemi Boukhateb	185	43
8	CE Etrier Vellave	179	43
9	FE du Gray	178	43
10	Ecurie des Domes	176	63

● **Top Bourgogne**

	Licences	Dpt	
1	Etrier de Bourgogne	384	21
2	CH Dijonnais	337	21
3	Académie de Bonvaux	334	21
4	CE de La Vignotte	292	21
5	La Prairie	275	21

6	Trangy Cavaletti	274
7	Le Galopin	246
8	Poney Club de Laizé	238
9	CE de L'Enesad	217
10	L'Etrier Morvan	201

● Top Bretagne

	Licences	Dpt
1	Sarl Fenicat	35
2	Brest Equitation	29
3	Guilers Equitation	29
4	Etrier Vitréen	35
5	Kerguelen Equitation	56
6	CE de Cesson Sévigné	35
7	Poney Club du Guerrus	29
8	CE du Bois de Soeuvres	35
9	SHN d'Hennebont	56
10	CE Le Placis Vert	35

● Top Centre Val de Loire

	Licences	Dpt
1	ACF	41
2	CFE La Grenadière	37
3	Ecuries d'Anade	37
4	CE du Jambot	36
5	Ecuries de La Choissille	37
6	USM CE Château de L'Etang	45
7	Poney Club d'Orléans	45
8	La Galopade	37
9	Sarl Neca	37
10	CH du Carillon	28

● Top Champagne Ardennes

	Licences	Dpt
1	Ecuries de Coolus	51
2	SH de Charleville Mézieres	08
3	CE La Fermette	10
4	C E De La Contance	52
5	ABC du Cheval et du Poney	51
6	CE d'Ay	51
6	ARCER	51
8	CERUC	51
9	Assoc Hip Ferme de La Cense	08
10	Etrier Ardennais	08

● Top Corse

	Licences	Dpt
1	Ecuries du Prunelli	20a
2	EE de Haute Corse	20b
3	CH de Biguglia	20b
4	CEER Corse	20a
5	CE de Bastelicaccia	20a
6	FAE Equiloisirs	20b
7	Poney Club Les Ecuries	20a
8	CE Vitalina	20a
8	CH Omessa Centre Corse	20b
10	CE Borgo St Jacques	20b

● Top Côte d'Azur

	Licences	Dpt
1	Nice Equitation	06
2	CE de Villeneuve Loubet	06
3	Ecuries de La Bouquetière	83
4	AGASC	06
5	CH de Mougins	06

58	Ferme Equestre Lou Recampado	384	06
21	CH De Grasse Cheval Compagnie	297	06
71	Poney Club des Oratoires	196	83
21	ACRIAM	196	06
71	Le Relais des Templiers	195	06

Top Franche Comté

	Licences	Dpt	
1	Etrier Bisontin	408	25
2	Equitation Passion	407	90
3	Hericourt Dung Equitation	334	70
4	Ecuries de Château Galland	323	25
5	Centre Omnisports P Croppet	295	25
6	CH de Nancy	294	39
7	CH de Belfort	276	90
8	CE La Ferme Des Minimés	228	25
9	CH du Pays de Montbéliard	222	25
10	CH de Rahon	213	39

● Top Ile de France

	Licences	Dpt	
1	A S Jardysports	2700	92
2	Société d'Equitation de Paris	1407	75
3	Club Bayard Equitation	1200	94
4	C H du Touring Club de France	1171	75
5	Poney Club de Brimborion	1131	92
6	UNPCS	1047	78
7	Haras de La Porte de St Leu	990	92
8	C E de La Villette	963	75
9	C H de Versailles	942	78
10	Poney Club de Suresnes	818	92



Une équipe de Jardy

● Top Languedoc Roussillon

	Licences	Dpt	
1	CE Montpellier Grammont	501	34
2	UDSIST	394	66
3	Cavaliers des 3 Fontaines	332	34
4	EE de Rivesaltes	294	66
5	Poney Club du Vieux Verger	263	30
6	St Georges Equitation	260	34
7	Ecurie St Jacques	248	66
8	Assoc Equest du Portail Vert	233	34
9	Poney Club Pachka	217	34
9	CE du Grand Mas d'Assas	217	30

● Top Limousin

	Licences	Dpt	
1	Cheval Compagnie Pompadour	336	19
2	Ecuries De Bellefond	290	87
3	Equi Libre 19	280	19
4	CE des Vaseix	272	87
5	CE du Limousin	264	87
6	PC Etrier de Condat	223	87
7	CE du Pays Tullois	200	19
8	CE de Cordelas	154	87
9	Eurocentaure	149	87
10	CE La Valade	133	19

● Top Lorraine

	Licences	Dpt	
1	E E Marc Seichepine	600	57
2	E E De St Avold	571	57
3	C E Du Toullois	444	54
4	C H De Nancy Pixerecourt	377	54
5	Etrier De Moselle	373	57
6	Ass Des Prop Et Cav Du Piroué	371	54



Conches

7	Etrier De Lorraine	311	54
8	S H D Epinal	295	88
9	Etrier Du Pays Haut	283	54
10	C E Au Grand Chene	282	57

	Top Midi Pyrénées	Licences	Dpt
1	Poney Club de La Seillonne	415	31
2	CH de Las Rives	407	09
3	CH de Pibrac	343	31
4	Viricel Didier	339	31
5	Poney Club de Fenouillet	301	31
6	CH de Pech David	282	31
7	SH Blagnacaise	277	31
8	Ecuries d'En Graougnou	257	31
9	OME de Castres	247	81
10	CEER Midi-Pyrénées	233	81

	Top Nord Pas de Calais	Licences	Dpt
1	CH de Roubaix	562	59
2	Etrier du Croisé Laroche	493	59
3	SHR ee Phalempin	470	59
4	Haras de La Canteraine	445	59
5	CH de La Flandre Maritime	380	59
6	Jump Club	349	62
7	CAT Ferme du Pont de Sains	341	59
8	Ecuries Descamps	319	59
9	SHN de Lille	315	59
10	Ecuries de La Ferme St Foy	313	59

	Top Normandie	Licences	Dpt
1	Village Equestre de Conches	1306	27
2	La Clef Des Champs	531	76
3	CE de Montivilliers	461	76
4	CH du Brévedent	426	14
5	CE de Rouelles	398	76
6	SHU de Caen	394	14
7	CE du Neubourg	389	27
8	CEM du Colombier	368	76
9	Ecuries de La Pierre Grise	361	76
10	CE Sagien	353	61

	Top Pays de la Loire	Licences	Dpt
1	Poney Club Salantine Houssay	482	44
2	Ecuries du Clos	431	44
3	SH du Val d'Anjou	406	49
4	ASC L'Eperon d'Angers	400	49
5	Haras de La Vaillantière	340	44
6	SH de Nantes La Gourmette	337	44
7	CE de La Baule	336	44
8	CERVAL	319	44
9	ADAESL	313	44
9	Etrier Sarthois	313	72

	Top Picardie	Licences	Dpt
1	Cercle Hippique de Compiègne	395	60
2	CE de Picardie	341	80
3	Ateliers du Val de Selle	311	80
4	CH de Beauvais	308	60
5	Poney Club de La Bohème	295	02
6	SHRU	294	02
7	CE de Senlis	291	60
8	ALATE	286	60
9	EE Bernard Dumeige	282	60
10	Le Domaine de Saveuse	277	80

	Top Poitou Charentes	Licences	Dpt
1	Etrier Charentais	580	16
2	SH Aunis La Rochelle	370	17
3	Club Hippique Niortais	365	79
4	EE de Poitiers	347	86
5	Centre de Plein Air Mjc	328	86
6	CEE de La Gouraudiere	322	86
7	SHRCB	294	17
9	Poney Atlantic Loisirs Mireuil	279	17
8	CE de Cognac	282	16
10	CE des Frauds	258	16

	Top Provence	Licences	Dpt
1	CE Pastré	587	13
2	CH d'Aix Marseille	513	13
3	La Gourmette Vauclusienne	510	84
4	CE d'Istres	353	13
5	CE des Plaines	304	13
6	Ecurie Pierrot	220	13
7	CE des Collets Rouges	219	13
8	Cavaliers de Miramas	213	13
9	Assoc CH Les Pinchinats	211	13
10	EE Les Gardanens	209	13

	Top Rhône Alpes	Licences	Dpt
1	CH des Alpes	577	38
2	EE de La Doua	543	69
3	Ferme de La Dame Blanche	503	69
4	Ecurie Olivier Charret	496	69
5	La Poneyterie	452	69
6	CE Le Tournebride	439	69
7	Etrier du Dauphiné	433	38
8	Horse Ball du Parc	401	01
9	Sté d'Equitation Bressanne	372	01
10	Escadron de Saumur	365	01

	Top Outremer	Licences	Dpt
1	Poney Club Etrier de Nouméa	559	Nouvelle Calédonie
2	CH de Bourbon	451	Réunion
3	Poneys Traditions Hippiques	369	Nouvelle Calédonie
4	CH L'Hippocampe	352	Martinique
5	AE La Martingale	305	Guadeloupe
6	CH du Tampon	279	Réunion
7	CE de La Montagne	269	Réunion
8	Etrier de Nouméa	238	Nouvelle Calédonie
9	La Manade	226	Guadeloupe
10	Poney Club Equirun	222	Réunion

(Source FFE Club)

Plus d'un million d'engagés en concours

Concours

On a enregistré le vendredi 28 novembre à 11 h 43 le millionième engagé en concours FFE. C'était sur le SIF, voir page 55.

Sur 11 mois, on note près de 40 000 engagés supplémentaires. En phase avec les licences pratiquant et compétition.

Licences pratiquants au 15 novembre 2003

Top départements

Nombre de licences :

- 1, Yvelines
- 2, Essonne
- 3, Seine et Marne.

De date à date :

- 1, Vendée
- 2, Haute Garonne
- 3, Charente.

Renouvellement :

- 1, Val de Marne
- 2, Ardèche
- 3, Alpes Haute Provence.

Top régions

Nombre de licences :

- 1, Ile de France
- 2, Rhône Alpes
- 3, Normandie.

De date à date :

- 1, Alsace
- 2, Nord Pas de Calais
- 3, Midi Pyrénées.

Renouvellement :

- 1, Ile de France
- 2, Provence
- 3, Rhône Alpes.

Licences compétition

Les licences compétition progressent de 6,55%.

La progression est due aux licences club et amateur. On note un léger tassement sur les licences pro.

Précisions

Le tableau des disciplines comprend les licences compétition 2003 validées jus-

qu'au 5 novembre 2003 inclus.

Les licences prises par minitel ou internet mais non validées parce que le certificat médical ou l'autorisation parentale n'ont pas été envoyés ne sont pas prises en compte.

La baisse des amateurs en trec et des pros en horse-ball est liée à des modifications réglementaires.

Lic.compet.	Pro 1	Pro 2	Ama 3	Ama 4	Club	Total
2002	368	2775	9396	20164	47569	80272
2003	360	2761	9934	20487	51986	85528
2003/2002	-2,17%	-0,50%	5,73%	1,60%	9,29%	6,55%

Source SIF

Le tableau ci-dessus ne retient que le niveau le plus élevé de la licence, toutes disciplines confondues.

	Adhérents 2004		Dont nouveaux	
CLAF	1 100	24,83%	29	2,64%
CLAG	2 196	49,56%	135	6,15%
ORAF	639	14,42%	91	14,24%
ORAG	494	11,15%	102	20,65%
Club amitié Assoc.	0		0	
Clubs amitiés N.Assoc.	2	0,05%	0	
Clubs (CLAG + CLAF)	3 296	74,39%	164	4,98%
Org. (ORAG + ORAF)	1 133	25,57%	193	17,03%
Amitiés	2	0,05%	0	
Assoc. (CLAF + ORAF + Amitiés)	1 739	39,25%	120	6,90%
Non Associatifs (CLAG + ORAG + Amitiés)	2 692	60,75%	237	8,80%
Total	4 431	100%	357	8,06%

Licences compétition	Pro 1		Pro 2		Ama 3		Ama 4		Total		Evolution 2002/2003
	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	
Attelage	9		218	275	1118	1 442	3 348	3 580	4 693	5 297	12,87%
CCE	143	147	1 267	1 341	5 931	6 382	17 079	17 154	24 420	25 024	2,47%
CSO	273	266	2 609	2 592	7 806	8 110	18 665	18 782	29 353	29 750	1,35%
Dressage	102	111	1112	1 188	6 085	6 563	17 625	17 840	24 924	25 702	3,12%
Endurance	9	0	193	261	2 277	2 702	4 944	5 493	7 423	8 456	13,92%
Horse ball	10		123		748	5	3 604	4 826	4 485	4 831	7,71%
Hunter	94	121	1 099	1 276	4 226	4 748	10 834	11 555	16 253	17 700	8,90%
Trec *	0		0		3	2	13	6	16	8	-50,00%
Voltige	11		143		830	5	3 833	4 912	4 817	4 917	2,08%
Autre	0		0	5	4	3	14	7	18	10	-44,44%
Totaux	651	645	6 764	6 933	29 028	29 962	79 959	84 155	116 402	121 695	4,55%

Source SIF

Record battu : déjà 1 000 156 engagés

Sources FFE Compet et SIF. Le tableau cumule les clôtures des semaines 45 à 48

En concours SIF, les équipes sont comptabilisées pour le nombre de couples les composant.

		Novembre			Janvier-novembre		
		2002	2003	Evolution	2002	2003	Evolution
Concours	GICE ama & Pro	33	36	9,09%	2 066	2 214	7,16%
	GICE SHF	0	0	-	815	807	- 0,98%
	Total GICE	33	36	9,09%	2 371	2 515	6,07%
	SIF Club & Ponam	163	230	41,10%	2 780	3 313	19,17%
	SIF ANPFS	0	0	-	396	345	- 12,88%
	Total SIF	163	230	41,10%	3 176	3 658	15,18%
	Total SIF & GICE	196	266	35,71%	5 547	6 173	11,29%
Epreuves	GICE ama & Pro	159	158	- 0,63%	14 651	15 204	3,77%
	GICE SHF	0	0	-	3 996	5 139	28,60%
	Total GICE	159	158	- 0,63%	18 647	20 343	9,10%
	SIF Club & Ponam	896	1 296	44,64%	15 931	18 439	15,74%
	SIF ANPFS	0	0	-	1 823	1 660	- 8,94%
	Total SIF	896	1 296	44,64%	17 754	20 099	13,21%
	Total SIF & GICE	1 251	1 454	37,82%	36401	40 442	11,10%
Engagés	GICE ama & Pro	7 539	8 391	11,30%	630 486	619 455	- 1,75%
	GICE SHF	0	0	-	129 702	130 274	0,44%
	Total GICE	7 539	8 391	11,30%	760 188	749 729	-1,38%
	SIF Club & Ponam	13 967	21 870	56,58%	197 048	244 197	23,93%
	SIF ANPFS	0	0	-	6 312	6 230	-1,30%
	Total SIF	13 967	21 870	56,58%	203 360	250 427	23,14%
	Total SIF & GICE	21 506	30 261	40,71%	963 548	1 000 156	3,80%
dont CSO	GICE ama & Pro	6 865	7 648	11,41%	575 173	564 344	-1,88%
	GICE SHF	0	0	-	118 786	118 687	-0,08%
	Total GICE	6 865	7 648	11,41%	693 959	683 031	- 1,57%
	SIF Club & Ponam	11 468	16 324	42,34%	152 853	183 029	19,74%
	SIF ANPFS	0	0	-	5 834	5 741	- 1,59%
	Total SIF	11 468	16 324	42,34%	158 687	188 770	18,96%
	Total SIF & GICE	18 333	23 972	30,76%	852 646	871 801	2,25%
dont CCE	GICE ama & Pro	88	204	131,82%	24 516	24 388	- 0,52%
	GICE SHF	0	0	-	5 537	6 181	11,63%
	Total GICE	88	204	131,82%	30 053	30 569	1,72%
	SIF Club & Ponam	937	1 495	59,55%	19 255	22 192	15,25%
	Total SIF	937	1 495	59,55%	19 255	22 192	15,25%
	Total SIF & GICE	1 025	1 699	65,76%	49 308	52 761	7,00%
dont DRE	GICE ama & Pro	88	204	131,82%	24 516	24 388	-0,52%
	GICE SHF	0	0	-	5 537	6 181	11,63%
	Total GICE	88	204	131,82%	30 053	30 569	1,72%
	SIF Club & Ponam	786	824	4,83%	7 124	9 499	33,34%
	SIF ANPFS	0	0	-	478	489	2,30%
	Total SIF	786	824	4,83%	7 602	9 988	31,39%
Total SIF & GICE	874	1 028	17,62%	37 655	40 557	7,71%	

Tableau de bord des licences au 15 novembre 2003

Départements - Régions	Licences 2004 au 15 novembre					Licences 2003 au 15 nov.			Taux de renouvellement		
	Poney	Cheval	Tourisme	Total	Rang	Nombre	%	Rang	Lic. 2003	%	Rang
67 Bas Rhin	1945	1343	861	4149	11	3469	19,60%	9	8899	46,62%	33
68 Haut Rhin	676	692	315	1683	49	1664	1,14%	61	4521	37,23%	77
Total Alsace	2621	2035	1176	5832	15	5133	13,62%	1	13420	43,46%	10
24 Dordogne	488	671	258	1417	56	1420	-0,21%	64	3141	45,11%	43
33 Gironde	2325	2096	204	4625	7	4212	9,81%	33	10584	43,70%	51
40 Landes	480	446	186	1112	67	1087	2,30%	58	2222	50,05%	21
47 Lot et Garonne	224	554	250	1028	69	1033	-0,48%	65	2468	41,65%	57
64 Pyrenees Atlantiques	1058	890	266	2214	33	2306	-3,99%	74	4947	44,75%	44
Total Aquitaine	4575	4657	1164	10396	5	10058	3,36%	14	23362	44,50%	9
03 Allier	273	293	56	622	89	576	7,99%	39	1947	31,95%	92
15 Cantal	335	222	180	737	82	857	-14,00%	92	1567	47,03%	31
43 Haute Loire	152	148	81	381	96	480	-20,63%	97	1702	22,39%	100
63 Puy De Dome	623	991	310	1924	40	2010	-4,28%	75	4230	45,48%	42
Total Auvergne	1383	1654	627	3664	19	3923	-6,60%	20	9446	38,79%	19
21 Cote D'Or	672	1508	110	2290	31	2065	10,90%	30	4913	46,61%	34
58 Nievre	197	193	119	509	90	504	0,99%	62	1396	36,46%	78
71 Saone Et Loire	911	440	239	1590	53	1620	-1,85%	69	3828	41,54%	58
89 Yonne	504	525	151	1180	62	1270	-7,09%	81	3308	35,67%	84
Total Bourgogne	2284	2666	619	5569	16	5459	2,02%	16	13445	41,42%	15
22 Cote d'Armor	868	457	147	1472	55	1426	3,23%	52	3953	37,24%	76
29 Finistere	1551	1136	277	2964	24	2995	-1,04%	66	6650	44,57%	46
35 Ille et Vilaine	1350	1251	244	2845	25	2744	3,68%	49	5803	49,03%	23
56 Morbihan	1264	651	137	2052	35	2408	-14,78%	93	5663	36,24%	79
Total Bretagne	5033	3495	805	9333	10	9573	-2,51%	18	22069	42,29%	12
18 Cher	631	429	58	1118	64	980	14,08%	21	2868	38,98%	69
28 Eure et Loir	1116	513	87	1716	46	1533	11,94%	27	3359	51,09%	18
36 Indre	469	264	66	799	77	912	-12,39%	88	2256	35,42%	86
37 Indre et Loire	1104	794	120	2018	37	1800	12,11%	26	5105	39,53%	66
41 Loir et Cher	840	634	86	1560	54	1417	10,09%	32	4074	38,29%	73
45 Loiret	1610	836	217	2663	28	2267	17,47%	12	5399	49,32%	22
Total Centre Val de Loire	5770	3470	634	9874	7	8909	10,83%	5	23061	42,82%	11
08 Ardennes	364	274	134	772	80	795	-2,89%	71	2140	36,07%	82
10 Aube	699	438	62	1199	60	1002	19,66%	8	2226	53,86%	12
51 Marne	808	870	194	1872	42	1613	16,06%	15	4063	46,07%	37
52 Haute Marne	316	503	69	888	76	854	3,98%	48	1752	50,68%	20
Total Champagne Ardennes	2187	2085	459	4731	18	4264	10,95%	4	10181	46,47%	7
20 Corse	365	318	236	919	73	1027	-10,52%	86	2315	39,70%	65
Total Corse	365	318	236	919	23	1027	-10,52%	22	2315	39,70%	17
06 Alpes Maritimes	1924	923	271	3118	22	2852	9,33%	35	5849	53,31%	14
83 Var	860	751	306	1917	41	1899	0,95%	63	5348	35,85%	83
Total Cote d'Azur	2784	1674	577	5035	17	4751	5,98%	10	11197	44,97%	8
25 Doubs	465	554	166	1185	61	1365	-13,19%	89	3758	31,53%	93
39 Jura	201	333	161	695	83	807	-13,88%	90	1782	39,00%	68
70 Haute Saône	410	216	54	680	86	798	-14,79%	94	1733	39,24%	67
90 Territoire de Belfort	252	201	11	464	93	437	6,18%	43	1282	36,19%	80
Total Franche Comte	1328	1304	392	3024	20	3407	-11,24%	23	8555	35,35%	22
11 Aude	547	356	215	1118	64	1044	7,09%	41	2455	45,54%	41
30 Gard	1853	1278	333	3464	20	2997	15,58%	16	5936	58,36%	5
34 Herault	1576	1253	442	3271	21	3324	-1,59%	68	7044	46,44%	36
48 Lozere	40	55	35	130	101	284	-54,23%	101	837	15,53%	101
66 Pyrenees Orientales	499	365	55	919	73	851	7,99%	38	2546	36,10%	81
Total Languedoc Roussillon	4515	3307	1080	8902	11	8500	4,73%	12	18818	47,31%	6
19 Correze	507	518	66	1091	68	1134	-3,79%	73	2600	41,96%	56
23 Creuse	91	70	81	242	99	370	-34,59%	100	931	25,99%	97
87 Haute Vienne	466	437	269	1172	63	1258	-6,84%	80	2674	43,83%	49
Total Limousin	1064	1025	416	2505	22	2762	-9,30%	21	6205	40,37%	16
54 Meurthe et Moselle	1567	1073	153	2793	26	2931	-4,71%	77	6321	44,19%	47
55 Meuse	177	156	82	415	95	353	17,56%	11	1363	30,45%	95
57 Moselle	958	719	248	1925	39	1813	6,18%	44	6258	30,76%	94
88 Vosges	641	602	111	1354	58	1121	20,79%	6	3135	43,19%	53
Total Lorraine	3343	2550	594	6487	14	6218	4,33%	13	17077	37,99%	20

Tableau de bord des licences au 15 novembre 2003

Départements - Régions	Licences 2004 au 15 novembre					Licences 2003 au 15 nov.			Taux de renouvellement		
	Poney	Cheval	Tourisme	Total	Rang	Nombre	%	Rang	Lic. 2003	%	Rang
09 Ariège	171	124	73	368	98	337	9,20%	37	1038	35,45%	85
12 Aveyron	319	502	187	1008	70	903	11,63%	28	1829	55,11%	11
31 Haute Garonne	1726	1956	295	3977	13	2898	37,23%	2	7588	52,41%	17
32 Gers	289	251	153	693	84	673	2,97%	54	1629	42,54%	54
46 Lot	259	119	98	476	92	562	-15,30%	95	1265	37,63%	75
65 Hautes Pyrenees	379	342	45	766	81	863	-11,24%	87	1636	46,82%	32
81 Tarn	899	535	228	1662	50	1620	2,59%	57	3410	48,74%	24
82 Tarn Et Garonne	361	355	57	773	79	811	-4,69%	76	1685	45,88%	39
Total Midi Pyrenees	4403	4184	1136	9723	8	8667	12,18%	3	20080	48,42%	5
59 Nord	3864	2951	483	7298	4	6354	14,86%	19	17848	40,89%	60
62 Pas De Calais	1921	1391	451	3763	14	3436	9,52%	34	8556	43,98%	48
Total Nord Pas de Calais	5785	4342	934	11061	4	9790	12,98%	2	26404	41,89%	14
14 Calvados	892	900	173	1965	38	1798	9,29%	36	5820	33,76%	88
27 Eure	1500	1235	239	2974	23	2873	3,52%	50	7657	38,84%	70
50 Manche	852	426	132	1410	57	1676	-15,87%	96	4999	28,21%	96
61 Orne	526	425	277	1228	59	1006	22,07%	4	3647	33,67%	89
76 Seine Maritime	2246	1202	313	3761	15	3374	11,47%	29	9718	38,70%	71
Total Normandie	6016	4188	1134	11338	3	10727	5,70%	11	31841	35,61%	21
75 Paris	605	3777	35	4417	9	4278	3,25%	51	7524	58,71%	4
77 Seine et Marne	4523	2566	449	7538	3	7344	2,64%	56	14048	53,66%	13
78 Yvelines	5240	3567	184	8991	1	8722	3,08%	53	18818	47,78%	27
91 Essonne	4911	2325	390	7626	2	7523	1,37%	60	13139	58,04%	6
92 Hauts de Seine	2454	1874	23	4351	10	4575	-4,90%	78	9448	46,05%	38
93 Seine Saint Denis	628	279	2	909	75	1356	-32,96%	99	2609	34,84%	87
94 Val de Marne	2189	1513	12	3714	16	3107	19,54%	10	5568	66,70%	1
95 Val d'Oise	2837	1759	375	4971	6	4268	16,47%	14	8888	55,93%	9
Total Ile de France	23387	17660	1470	42517	1	41173	3,26%	15	80042	53,12%	1
44 Loire Atlantique	2736	951	408	4095	12	3626	12,93%	24	9183	44,59%	45
49 Maine Et Loire	1220	692	323	2235	32	2458	-9,07%	84	5494	40,68%	62
53 Mayenne	357	213	106	676	87	597	13,23%	23	1662	40,67%	63
72 Sarthe	590	410	117	1117	66	1093	2,20%	59	3489	32,01%	91
85 Vendee	933	666	202	1801	44	1240	45,24%	1	3779	47,66%	28
Total Pays de la Loire	5836	2932	1156	9924	6	9014	10,10%	6	23607	42,04%	13
02 Aisne	881	1050	268	2199	34	2104	4,52%	47	5388	40,81%	61
60 Oise	1817	1333	428	3578	19	3147	13,70%	22	9472	37,77%	74
80 Somme	858	576	393	1827	43	1775	2,93%	55	4738	38,56%	72
Total Picardie	3556	2959	1089	7604	12	7026	8,23%	8	19598	38,80%	18
16 Charente	765	827	93	1685	48	1377	22,37%	3	3177	53,04%	15
17 Charente Maritime	917	912	537	2366	30	2205	7,30%	40	5409	43,74%	50
79 Deux Sevres	782	599	317	1698	47	1790	-5,14%	79	3220	52,73%	16
86 Vienne	618	792	236	1646	52	1429	15,19%	18	3242	50,77%	19
Total Poitou Charentes	3082	3130	1183	7395	13	6801	8,73%	7	15048	49,14%	4
04 Alpes Haute Provence	624	210	119	953	72	787	21,09%	5	1526	62,45%	3
05 Hautes Alpes	200	233	201	634	88	696	-8,91%	83	1383	45,84%	40
13 Bouches Du Rhone	2972	1819	464	5255	5	5411	-2,88%	70	10877	48,31%	26
84 Vaucluse	1716	887	151	2754	27	2600	5,92%	45	4756	57,91%	7
Total Provence	5512	3149	935	9596	9	9494	1,07%	17	18542	51,75%	2
01 Ain	1945	1442	315	3702	17	3244	14,12%	20	6422	57,65%	8
07 Ardeche	967	325	358	1650	51	1468	12,40%	25	2537	65,04%	2
26 Drome	681	578	464	1723	45	1642	4,93%	46	3962	43,49%	52
38 Isere	2027	963	631	3621	18	3737	-3,10%	72	7469	48,48%	25
42 Loire	1470	599	332	2401	29	2590	-7,30%	82	5079	47,27%	30
69 Rhone	2186	1487	791	4464	8	3704	20,52%	7	8033	55,57%	10
73 Savoie	477	332	183	992	71	931	6,55%	42	2400	41,33%	59
74 Haute Savoie	1031	688	321	2040	36	1750	16,57%	13	4297	47,47%	29
Total Rhone Alpes	10784	6414	3395	20593	2	19066	8,01%	9	40199	51,23%	3
971 Guadeloupe	256	192	30	478	91	414	15,46%	17	1026	46,59%	35
972 Martinique	208	131	30	369	97	429	-13,99%	91	925	39,89%	64
973 Guyane	50	74	25	149	100	211	-29,38%	98	629	23,69%	98
974 Réunion	470	165	142	777	78	856	-9,23%	85	2331	33,33%	90
98 Nouvelle Calédonie	276	150	16	442	94	448	-1,34%	67	1915	23,08%	99
99 Etranger	160	521	2	683	85	618	10,52%	31	1617	42,24%	55
Total Etranger DOM-TOM	1420	1233	245	2898	21	2976	-2,62%	19	8443	34,32%	23
TOTAL GENERAL	107033	80431	21456	208920		198718	5,13%		462955	45,13%	

Aquitaine

●CLAG, Domaine d'Oules, Laurens Marie Brigitte, Oules, 33980, Audence, T 0557762680

Auvergne

●ORAF, Ecuries des Sorreaux, Bonnet Frederic, Les Sorreaux, 03400, Toulon-sur-Allier, T 0470202241
●ORAF, Raids Multisports 63, Caron Lionel, Mairie d'Ardes-sur-Couze, 63420, Ardes-sur-Couze, T 0666855857
●ORAG, Club Rando Equ Rocs de La Serre, Viguie Alain, Club de Randonnees Equestres Les Rocs de La Serre, 03800, Begues, T 0470901002

Bourgogne

●CLAG, Ecurie de l'Aiguillon, Picard Samuel, Route de Tellecey, 21270, Binges
●CLAG, C E des Bordes, Serpource Jacques, Centre Equestre 11 Rue Jean Rostand, 21500, Montbard, T 0380921182
●ORAF, Cheval Nature, Morin Gabriel, C/O Mr G. Morin. Rue du Champ St Martin - Villargeault, 71370, l'Abergement Ste Colombe, T 0385964203
●ORAG, Ecuries de Richemont, Grimal Hugo, 6 Route de Beaudemont La Ferme de Richemont, 89500, Armeau, T 0386872847

Bretagne

●CLAG, Marc H du CE de Pleyben, Dusart Etienne, Sarl Centre Equestre Ty Gwenn, 29190, Pleyben, T 0298267715
●CLAG, C E de La Chapelle, Perron Christophe, 26 Route de Larret Le Guilou, 29840, Porspoder, T 0298895068
●ORAF, Ecuries de

Navalhars, Coussiere Fabrice, Ferme de Navalhars Kernevel, 29140, Rosporden, T 0298669035

●ORAF, A C P Ecuries de Locquillec, Rouviere Perrine, Ass Cavaliers Proprietaires 454 Route de La Madeleine, 29300, Baye, T 0611092045
●ORAF, Ferghana, Lacour Jacques, Chez Le Docteur Lacour 15 Rue de Kermorvan, 56170, Quiberon, T 0297501394
●ORAG, Ecuries du Mas de La Corbiere, Blanchard Jocelyne, Le Mas de La Corbiere, 35580, Goven, T 0299422088

Centre Val de Loire

●ORAF, A E de La Vallee de Germigny, Adamkiewicz Marcel Nicolas, Association Equestre Mairie, 18600, Sagonne, T 0248740857
●ORAF, Ecurie du Noyer, Chaffaud Stephane, Sevennieres, 37320, St Branchs, T 0247263420
●ORAF, Eperon Orleanais, Guibert Jean Yves, 373 Route d'Orleans, 45400, Chanteau, T 0238750921
●ORAG, Poney Club de La Metairie, Perreau Christian, Sort, 18240, Boulleret, T 0248723045

Champagne Ardennes

●CLAG, Ecuries de l'Oree du Bois, Vallois Emmanuel, Rue de Montigny, 51140, Prouilly, T 0326485420

Corse

●CLAF, Lucky Horse Center, Devos Nathalie, Centre Equestre St Francois Complexe Sportif, 20220, Monticello, T 0495602743

Côte d'Azur

●CLAG, Poney Club Le Shetland, Tremellat

Celine, 1184 Route des Garrigues, 83330, Le Camp du Castellet, T 0494906031
●CLAG, Ecurie du Rasteou, Stephan Christian, Les Gorges du Rasteou Bp 29, 83460, Les Arcs, T 0494733117
●ORAF, Les Cavaliers de Boheme, Cutri Isabelle, Ranch La Boheme 420 Impasse du Moulin, 06550, La Roquette-sur-Siagne, T 0492190828
●ORAG, A Cheval sur Les Monts, Megtert Emilie, Le Haut Cercle La Clua, 06690, Tourrette Levens, T 0682456620

Franche Comté

●ORAF, Au Cheval d'Arcon, Delacroix Alain, 8 Grande Rue, 25300, Arcon, T 0381396163

Languedoc Roussillon

●CLAF, Le Predaiu, Thoron Francois, C/O Mr Thoron Francois 69 Avenue des Bruyeres, 34400, St Christol, T 0618313935
●ORAG, Ferme Equestre, Rancoule Jean Pierre, Chemin des Rateguats, 11120, Mirepeisset, T 0468463111

Limousin

●CLAG, Relais de Vaureix, Favier Jean Francois, Vaureix, 19200, St Pardoux Le Vieux, T 0555941480
●CLAG, Les Ecuries de Pommeil, Debladis Thierry, Manege de Pierre Longue, 23000, Gueret, T 0555619606

Midi Pyrénées

●CLAF, Attelages Pyreneens, Pons Christian, Centre Equestre, 65350, Aubarede
●CLAG, Scm Le Moulinou, Foucou Francois, Societe Civile de Moyens Le Moulinou,

12160, Gramond, T 0565691687
●ORAF, Chevauchee Mirandolaise, Gil Eric, Le Bes, 81190, Mirandol Bourgnounac
●ORAG, l'Equitation Chez Vous, Abadie Sabrina, C/O Mr Carrere Julien, 65200, Orignac, T 0681370369

Nord

●CLAG, Ecuries de Beuvry, Deroullers Pascal, 1151 Rue de Bouteau, 59310, Beuvry La Foret, T 0320847398
●ORAF, C F J D, Willaert Robert, Club Francais Juges de Dressag Bp 55, 59175, Templemars, T 0320603881

Normandie

●CLAG, Centre Equestre de La Foret, Delmas Severine, 101 Route des Monyls, 27150, Puchay, T 0683566153
●CLAG, Centre Equestre de Barenton, Tugler Aurelie, Les Chesnaies, 50720, Barenton, T 0233693408
●ORAF, La Chevauchee de l'Ouest, Millerieux Anne Sophie, Elevage de Silly, 50620, St Jean de Daye, T 0680908691
●ORAG, Les Ecuries d'Argouges, Theo Jean Paul, 109 Rue d'Argouges, 50200, Gratot, T 0233172267
●ORAG, Ferme Equestre du Fonteny, Lamort Therese, Le Fonteny, 50350, Donville Les Bains, T 0686521740

Ile de France

●CLAG, Ecurie de Breteuil, Nicoleau Gildas, 21 Bis Rue de Breteuil, 78670, Medan, ,
●ORAF, Jump Autrement, Bayle Philippe, C/O Mr Barbier Jean Jacques 11 Bis Rue St Lazare, 95290, l'Isle Adam.

●ORAG, La Morandiere, Primas Gipsy, 5 Voie Neuve, 91780, Chalo St Mars, T 0164954612

●ORAG, Les Prairies de Bertinval, Charlier Sylvie, Route de Baillon, 95270, Luzarches, T 0609643455

Pays de Loire

●CLAG, C E de Chateau Gontier, Schoenauer Bertrand, Centre Equestre 9 Rue Victor Journeil, 53200, St Fort, T 0243702589

●CLAG, Ecurie de La Petite Ouette, Lascaud Celine, La Petite Ouette, 53260, Entrammes, T 0622058612

●CLAG, Ch La Motte Martin, Imbert Francois, Club Hippique La Motte Martin, 85560, Longeville-sur-Mer, T 0251333050

●ORAF, A E de Redon Et des Trois Rivières, Thomazo Christian, Haras du Parc d'En Haut, 44460, Avessac, T 0299724675

●ORAF, Horse Bomb 53, Dinet Marc, Chateau de Goue, 53190, Fougerolles du Plessis, T 0608682094

●ORAG, Pelamer Equitation, Meynial Nathalie, Rue Henri

Dunant, 44490, Le Croisic, T 0240157598

Picardie

●CLAF, Poney Club de Courcelles, Ponthieu Thierry, 4 Hameau de Courcelles, 02110, Fonsommes, T 0323079585

●ORAF, E E de Gouvieux, Doucet Nicole, Ecole d'Equitation 7 Bis Rue de La Daguennette, 60270, Gouvieux, T 0344573108

●ORAG, l'Escapade, Lefebvre Cecile, Rue du Mollenel, 80230, St Valery-sur-Somme, T 0687094061

Poitou Charentes

●CLAG, Centre Equestre de Mons, Sichere Jean Philippe, La Metairie, 16420, Brigueuil, T 0545712304

●CLAG, Les Ecuries du Lambon, Courree Georges, Les Ecuries du Lambon, 79370, Vitre, T 0549328432

Provence

●CLAF, Ecurie Korrikan, Le Gall Cristina, C/O Mme Le Gall Cristina Les Fougeres, 04300, Forcalquier, T 0492795967

●CLAG, Club Hippique de Carnoux, Defranchi Francis, Chemin du Montfleuri, 13470, Carnoux En Provence, T 0442736766

●CLAG, Haras des Oliviers, Barthes Jean Paul, Ecurie de La Loubiere Route de La Loubiere, 84120, Pertuis, T 0609530497

●ORAF, Les Ecuries Kenzo, Berluti Carmen, C/O Mr Naimond Quartier Brantes, 84420, Piolenc, T 0622641513

●ORAG, Terra Dorat, Ricq Elisabeth, Chemin de La Ramiere, 13570, Barbentane, T 0616407058

Rhône Alpes

●CLAG, Domaine de La Terre des Songes, Vallez Nadine, Chemin Collange Le Brenier, 38490, St Ondras, T 0476320856

●ORAF, L2C Les Cavaliers de Cran, Gubian Gilbert, l'Abbatiale, 01320, Crans, T 0474370547

●ORAF, Bundhorse, Bund Maryse, 26 Lotissement Les Chenes Blan, 07700, Bourg St Andeol, T 0475548151

●ORAG, C E du Val d'Ay,

Odouard Fabienne, Centre Equestre Lapras, 07100, Roiffieux, T 0616517135

●ORAG, Cheval d'Aventure, Mariage Anne, Mas du Pommier, 07590, Cellier du Luc, T 0466466273

●ORAG, Ecuries du Sort, Di Bisceglie Pascal, 33 Rue du Bonnet, 69530, Brignais, T 0614485662

●ORAG, Ecuries des Esserons, Jorat Bernard, Avenue du Bas Chablais Les Esserons, 74140, Douvaine, T 0450942917

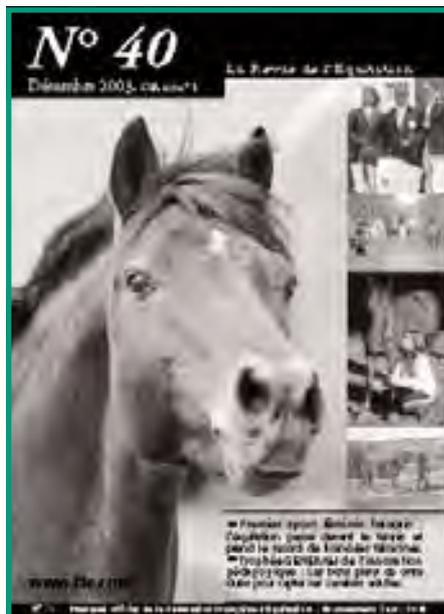
Nouvelle Calédonie

●ORAG, Poney Club Les Hippocampes, Quesnel Adeline, Pb 2031 Plaine du Kuendu-Beach Ile Nou Nouville, 98846, Noumea, T 0687766386

●ORAG, La Foa Randonnees, Zwaenepoel David, La Foa Bp 436, 98880, La Foa, T 0687788413

Réunion

●CLAG, C E de St Pierre, Navarro Pierre, Centre Equestre 26 B Chemin Bassin Martin, 97410, St Pierre, T 0262254210



Abonnement à la REF

Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

Plein tarif 50 €

Tarif préférentiel licencié 45 €, numéro de licence 2004

obligatoire

Chèque à l'ordre de FFE. A retourner à SIF 14490 Lisse

● **Affaire N° 92/4/2003**
CRE LORRAINE/Jean-Rémy
DHIEVRE. Concours de CSO
de Rosières aux Salines du
19 au 21 avril 2003-
N°200354006

Présentation du cavalier dans
une tenue non réglementaire.
(Article 256-1.5.4 du Règlement
de CSO)

Vu le Règlement des Con-
cours de CSO. (édition 2003),
La Commission, après avoir
pris connaissance du dossier
présenté par le représentant
de la Fédération chargé de
l'instruction, M. François
Albertini

Attendu que le cavalier mal-
gré les demandes répétées
du Commissaire au paddock
et du président du Jury de
vouloir se présenter en tenue
réglementaire, n'a pas voulu
respecter l'Article 256-1.5.4
du Règlement de CSO.

Attendu que le cavalier a
répondu d'un ton et avec des
gestes irrespectueux au
Président du Jury,
Attendu que le Président du

Jury n'a pas autorisé le
départ du cavalier

La Commission juridique et
disciplinaire décide de
conforter la décision du
Président du Jury et donne
un avertissement à M. Jean-
Rémy DHIEVRE pour gestes
irrespectueux envers les
membres du Jury.

● **Affaire N° 94/6/2003 :**
Véronique RUEL (Président
du Jury) / Hervé GOUSSAI-
RE. Concours de Breteville
en Saire du 1/0/03 - N°
200350045

Vu, la non-présentation du
livret signalétique d'un cheval
au contrôle

Vu le Règlement des
Concours de CSO. (édition
2003)

La Commission, après avoir
pris connaissance du dossier
présenté par le représentant
de la Fédération chargé de
l'instruction, M. François
Albertini

Attendu que le cavalier a pro-
fité de la confiance du

Commissaire au paddock et
a pu prendre le départ.

La Commission rappelle que
le règlement doit être respec-
té.

La Commission décide que
le cheval Kasting de Grandy

(N° SIRE 98 015 030) est
interdit de compétition tant
que son propriétaire n'aura
pas transmis une copie certi-
fiée conforme de son livret à
la FFE.

*Toute l'équipe
de la FFE vous
présente ses
meilleurs voeux
pour l'année
2004*

● **Dossier N° 93/5/2003**
Affaire : Claude BILLAUT
(Président du Jury) / Melle
Cristel BRISAC DA FONCECA

Concours de Dressage de
PAMFOU du 25 mai 2003 -
Concours n° 200377021
Epreuve n°6 B2

Comportement anti-sportif
de la cavalière lors de l'énon-
cé des résultats

Vu les lois et règlements rela-
tifs aux sports en France et
notamment l'article 16 de la
loi N° 84-610 modifiée du
16 juillet 1984 relative à l'or-
ganisation et à la promotion
des activités physiques et
sportives,

Vu le décret n° 93-1059 du 3
septembre 1993 modifié,
relatif aux règlements discipli-
naires des fédérations sporti-
ves,

Vu les statuts de la FFE du 14
décembre 1999,

Vu le règlement intérieur de
la FFE (approuvé par l'AG du
8 janvier 2002) et en parti-
culier de l'article 25,

Vu le règlement disciplinaire
(approuvé par l'AG du 8 jan-
vier 2002) annexé au règle-
ment intérieur de la FFE, et
notamment son chapitre II
relatif aux autorités et organis-
mes disciplinaires,

Vu le Règlement général des
Compétitions de la FFE (édi-
tion 2003),

Vu le Règlement des
Concours de Dressage (édi-
tion 2003),
La Commission, après avoir
pris connaissance du dossier
présenté par le représentant
de la Fédération chargé de
l'instruction, M. François
Albertini,

La Commission après avoir
pris connaissance des excu-
ses de :

Monsieur Claude Billaut et de
Melle Cristel Brisac da
Fonceca qui n'ont pu se ren-
dre libres pour être audition-
nés par la Commission,
Attendu que la cavalière s'est
excusée de son comporte-
ment vis-à-vis de Monsieur
Claude Billaut,

La Commission juridique et
disciplinaire décide de don-
ner un avertissement à Melle
Cristel Brisac Da Fonceca
pour comportement anti-
sportif.

Cette décision a été prise en
Commission le 22 octobre
2003.

● **Dossier : N° 96/8/2003**
Affaire: Melle Mylène
MONTA / Monsieur Jean-
Paul QUINTIN (Président
du Jury). CSO de Saint-Savin
du 11/05/03 - N°
200338010 - Epreuve n° 6

Vu, la contestation de la cava-
lière pour une pénalité de 4
points pour refus sur l'obsta-
cle n° 2 dû à la présence
d'un homme de piste placé
derrière le chandelier droit de
l'obstacle n°2 et qui aurait
entraîné son cheval à dérober.
Vu les lois et règlements rela-
tifs aux sports en France et
notamment l'article 16 de la
loi N° 84-610 modifiée du
16 juillet 1984 relative à l'or-
ganisation et à la promotion

des activités physiques et
sportives,

Vu le décret n° 93-1059 du 3
septembre 1993 modifié,
relatif aux règlements discipli-
naires des fédérations sporti-
ves,

Vu les statuts de la FFE du 14
décembre 1999,

Vu le règlement intérieur de
la FFE (approuvé par l'AG du
8 janvier 2002) et en parti-
culier de l'article 25,

Vu le règlement disciplinaire
(approuvé par l'AG du 8 jan-
vier 2002) annexé au règle-
ment intérieur de la FFE, et
notamment son chapitre II
relatif aux autorités et organis-
mes disciplinaires,
Vu le Règlement général des
Compétitions de la FFE (édi-
tion 2003)

Vu le Règlement des Concours
de CSO. (édition 2003)

La Commission, après avoir
pris connaissance du dossier
présenté par le représentant
de la Fédération chargé de
l'instruction, M. François
Albertini,

relatif aux règlements disciplinaires des fédérations sportives,

Vu les statuts de la FFE du 14 décembre 1999,

Vu le règlement intérieur de la FFE (approuvé par l'AG du 8 janvier 2002) et en particulier de l'article 25,

Vu le règlement disciplinaire (approuvé par l'AG du 8 janvier 2002) annexé au règlement intérieur de la FFE, et notamment son chapitre II relatif aux autorités et organismes disciplinaires,

Vu le Règlement général des Compétitions de la FFE (édition 2003)

Vu le Règlement des Concours de C.C.E. (édition 2003)

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par le représentant de la Fédération chargé de l'instruction, M. François Albertini,

Vu les excuses de M. Larsonneur et de M. Franck sauvage qui ne peuvent se présenter à l'audience,

Vu le comportement brutal de M. Franck Sauvage envers

son cheval,

Vu le comportement irrespectueux de M. Franck Sauvage vis-à-vis des membres du Jury,

Vu les regrets de M. Franck Sauvage sur son comportement lors du concours,

La Commission décide une suspension de licence de compétition à compter du 1/03/04 de 3 mois dont 2 avec sursis à monsieur Franck Sauvage (licence n° 1304995E). Cette décision a été prise en Commission le 22 octobre 2003.

● **Dossier : N° 101/13/2003**
Affaire: Les cavaliers de St. LEU, Léonard TEBOU / Organismes des 11ème et 12ème journées du championnat de France de Horse Ball 2003 à Saint LÔ du 20 au 22 juin 2003 - SIF n° 2505.

Vu, la requête des cavaliers de St. Leu sur le non respect du règlement du Championnat de France Horse-Ball 2003 (Pas d'engagement sur le terrain),

Vu les lois et règlements relatifs aux sports en France et notamment l'article 16 de la loi N° 84-610 modifiée du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives,

Vu le décret n° 93-1059 du 3 septembre 1993 modifié, relatif aux règlements disciplinaires des fédérations sportives,

Vu les statuts de la FFE du 14 décembre 1999,

Vu le règlement intérieur de la FFE (approuvé par l'AG du 8 janvier 2002) et en particulier de l'article 25,

Vu le règlement disciplinaire (approuvé par l'AG du 8 janvier 2002) annexé au règlement intérieur de la FFE, et notamment son chapitre II relatif aux autorités et organismes disciplinaires,

Vu le Règlement général des Compétitions de la FFE (édition 2003)

Vu le Règlement des Concours de Horse-Ball. (édition 2003)

La Commission, après avoir

pris connaissance du dossier présenté par le représentant de la Fédération chargé de l'instruction, M. François Albertini,

Vu le règlement des Championnats de France de Horse Ball - Compétition § 2 Championnats Nationaux,

Vu que sur les fiches d'engagements du concours SIF n°525 il est stipulé qu'il n'y a pas d'engagement sur le terrain,

Vu que sur la fiche d'engagement du Concours SIF n°525, cinq équipes sont disqualifiées, n'étant pas complètes (5 joueurs),

Vu que sur la fiche de résultats ces équipes semblent avoir marqué des points,

La Commission demande à la DTN de revoir l'ensemble des résultats des journées des Championnats de France de HORSE-BALL et dans les cas d'irrégularités, de revoir le classement de ces championnats.

Cette décision a été prise en Commission le 22 octobre 2003.

Commission de lutte contre le dopage d'appel du 18 novembre 2003

● **Cas N° 09/2003 : Pia JEHU**

1. Dans sa séance du 13 novembre 2003, la Commission Fédérale de Lutte contre le Dopage de première instance de la Fédération Française d'Équitation a examiné la réclamation portée contre vous sur le fondement de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 à la suite du contrôle anti-dopage effectué par le Docteur GERGOUIL le 28 juin 2003 sur le cheval SILVER BOY que vous longiez lors du concours de Championnat de France de Voltige de NIORT, concours n° 200379014.

2. L'analyse des prélèvements a révélé la présence de 4- Methylaminoantipyrine (Metabolite de la Dipyron), substances interdites par

application combinée de l'article 1er alinéa 1 de la loi précitée et de l'arrêté du 21 novembre 1996.

Vous n'avez souhaité faire réaliser ni une contre expertise, ni une enquête de terrain.

3. La Commission a pris connaissance de votre dossier et a entendu vos observations orales.

4. L'utilisation des produits ci-dessus désignés étant de nature à affecter les résultats des épreuves auxquelles vous avez participé, la Commission, après en avoir délibéré, a prononcé :

La sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de 2 mois, néanmoins, compte tenu, des circonstances particulières évoquées, la Commission a décidé de vous accorder le bénéfice du sursis total.

La suspension du cheval SILVER BOY jusqu'à exécution des obligations énoncées à l'article 7 de la présente décision.

5. Conformément aux dispositions de l'article 74 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Équitation, la présente sanction entraîne votre déclassement ainsi que celui du cheval SILVER BOY dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle vous impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

6. Vous ne pourrez reprendre vos activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de la sanction et de toutes les conséquences qu'elle comporte, notam-

ment l'acquiescement de l'amende à laquelle vous avez été condamné.

7. Ainsi que le prévoit l'article 77 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Équitation, le cheval SILVER BOY ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à votre demande et à vos frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991.

8. Cette décision sera intégralement publiée :

- au bulletin officiel du cheval de sport ;

- dans la revue de l'Équitation.

Elle sera notifiée :
à Madame le Président de la FFE ;

au Directeur des Sports du Ministère des Sports ;

laquelle elle vous aura été notifiée, vous disposerez d'un délai de 10 jours pour vous pourvoir contre cette décision devant la Commission Fédérale d'appel de la Fédération Française d'Equitation.

● Cas N° 15/2003 : François REVEL

1. Dans sa séance du 13 novembre 2003, la Commission Fédérale de Lutte contre le Dopage de première instance de la Fédération Française d'Equitation a examiné la réclamation portée contre vous sur le fondement de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 à la suite du contrôle anti-dopage effectué par le Docteur Gergouil le 26 juillet 2003 sur le cheval Aap de Cacoy que vous montiez lors du concours de Championnat de France des Sociétés AM 4 de Cognac, concours n° 200316027.

2. L'analyse des prélèvements a révélé la présence de PHENYLBUTAZONE et OXYPHENYLBUTAZONE, substances interdites par application combinée de l'article 1er alinéa 1 de la loi précitée et de l'arrêté du 21 novembre 1996.

Vous n'avez souhaité faire réaliser ni une contre expertise, ni une enquête de terrain.

3. La Commission a pris connaissance de votre dossier et des correspondances que vous et Monsieur Domenjus nous avez communiqué.

4. L'utilisation des produits ci-dessus désignés étant de nature à affecter les résultats des épreuves auxquelles vous avez participé, la Commission, après en avoir délibéré, a prononcé :

La sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de 2 mois. Compte tenu des explications fournies et des circonstances, la Commission a décidé de vous faire bénéficier d'un sursis total.

a / La suspension du cheval Aap de Cacoy jusqu'à exécution des obligations énoncées à l'article 7 de la pré-

sente décision.

b / La sanction de l'amende pour un montant de 400 Euros dont vous vous acquiterez auprès de la Fédération Française d'Equitation.

5. Conformément aux dispositions de l'article 74 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Equitation, la présente sanction entraîne votre déclassement ainsi que celui du cheval Aap de Cacoy dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle vous impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

6. Vous ne pourrez reprendre vos activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de la sanction et de toutes les conséquences qu'elle comporte, notamment l'acquiescement de l'amende à laquelle vous avez été condamné.

7. Ainsi que le prévoit l'article 77 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Equitation, le cheval Aap de Cacoy ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à votre demande et à vos frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991.

8. Cette décision sera intégralement publiée :

- au bulletin officiel du cheval de sport ;
- dans la revue de l'Equitation.

Elle sera notifiée :
à Madame le Président de la FFE ;

au Directeur des Sports du Ministère des Sports ;

à l'Organisateur du concours de Championnat de France des Sociétés AM 4 ;

ce afin qu'ils procèdent, chacun en ce qui les concerne, à l'exécution de la présente décision, notamment par reconstitution du ou des classements.

9. A compter de la date à laquelle elle vous aura été notifiée, vous disposerez d'un délai de 10 jours pour

vous pourvoir contre cette décision devant la Commission Fédérale d'appel de la Fédération Française d'Equitation.

● Cas N° 16/2003 : Pierre IMBERT

1. Dans sa séance du 13 novembre 2003, la Commission Fédérale de Lutte contre le Dopage de première instance de la Fédération Française d'Equitation a examiné la réclamation portée contre vous sur le fondement de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 à la suite du contrôle anti-dopage effectué par le Docteur Ribot le 14 septembre 2003 sur le cheval Qroquette JH que vous montiez lors du concours de Nationale Pro 2 Grand Prix de Nice, concours n° 200306021.

2. L'analyse des prélèvements a révélé la présence de PHENYLBUTAZONE et OXYPHENYLBUTAZONE, substances interdites par application combinée de l'article 1er alinéa 1 de la loi précitée et de l'arrêté du 21 novembre 1996.

Vous n'avez souhaité faire réaliser ni une contre expertise, ni une enquête de terrain.

3. La Commission a pris connaissance de votre dossier et a entendu vos observations orales.

4. L'utilisation des produits ci-dessus désignés étant de nature à affecter les résultats des épreuves auxquelles vous avez participé, la Commission, après en avoir délibéré, a prononcé :

a/ La sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de 3 mois à compter du 1er mars 2004. Néanmoins compte tenu de vos explications, la Commission a décidé de vous accorder le bénéfice du sursis partiel pour une période de deux mois.

b/ La suspension du cheval Qroquette JH jusqu'à exécution des obligations énoncées à l'article 7 de la présente décision.

c/ La sanction de l'amende pour un montant de 200 Euros dont vous vous acquit-

terez auprès de la Fédération Française d'Equitation.

5. Conformément aux dispositions de l'article 74 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Equitation, la présente sanction entraîne votre déclassement ainsi que celui du cheval Qroquette JH dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle vous impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

6. Vous ne pourrez reprendre vos activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de la sanction et de toutes les conséquences qu'elle comporte, notamment l'acquiescement de l'amende à laquelle vous avez été condamné.

7. Ainsi que le prévoit l'article 77 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Equitation, le cheval Qroquette JH ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à votre demande et à vos frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991.

8. Cette décision sera intégralement publiée :

- au bulletin officiel du cheval de sport ;
- dans la revue de l'Equitation.

Elle sera notifiée :
- à Madame le Président de la FFE ;

au Directeur des Sports du Ministère des Sports ;

- à l'Organisateur du concours de Nationale Pro 2 Grand Prix ;

Ce, afin qu'ils procèdent, chacun en ce qui les concerne, à l'exécution de la présente décision, notamment par reconstitution du ou des classements.

9. A compter de la date à laquelle elle vous aura été notifiée, vous disposerez d'un délai de 10 jours pour vous pourvoir contre cette décision devant la Commission Fédérale d'ap-

Facturations : nouvelles règles 2004

De nouvelles règles de facturation doivent obligatoirement être appliquées à compter du 1er janvier 2004. Voici un tableau récapitulatif sur vos obligations en terme de facturation.

Obligation de délivrer une facture

● Pour toutes les ventes et prestations de services réalisées avec un professionnel, ou une association ainsi que pour les acomptes versés dans le cadre de ces opérations.

● Vous devez conserver un double des factures émises pendant 10 ans ; il s'agit du délai de conservation de tous les documents comptables.

● La facture n'est pas obligatoire pour les ventes et les prestations de services inférieures à 15,24 € réalisées avec des particuliers sauf sur

demande de ces derniers : elle est néanmoins fortement recommandée car elle peut être très utile en cas de contrôle fiscal. Le seuil des 15,24 € est fixé dans un arrêté ministériel du 03.10.1983 et fait l'objet de contrôles par les Directions Départementales du Contrôle de la Concurrence et de la Répression des Fraudes DDCCRF.

Mentions à préciser sur les factures

● Votre nom complet et votre adresse ainsi que le nom et l'adresse du

client.

● Votre numéro individuel d'identification à la TVA.

● La date de délivrance de la facture.

● Un numéro de facture unique basé sur une séquence chronologique et continue.

● Pour chacun des biens livrés ou des services rendus, la quantité, la dénomination précise, le prix unitaire Hors Taxes et le taux de TVA applicable.

● Tous rabais, remises, ristournes ou escomptes.

● La date de l'opération, si elle est différente de la date de délivrance de la facture.

● Le montant de la TVA à payer, et par taux de taxation, le total hors taxe et la taxe correspondante mentionnées distinc-

tement

● La référence à l'article du CGI permettant de bénéficier d'une exonération de TVA.

Exemples :

- Pour les enseignants entrepreneurs individuels qui enseignent seuls : « Exonération de TVA Article 261.4.4b du CGI ».

- Pour les entreprises dont les prestations de services assujetties à la TVA sont inférieures à 27 000 € : « TVA non applicable Article 293 B du CGI ».

- Pour les associations 1901 non fiscalisées : « Exonération de TVA Article 261-7-1° du CGI ».

art. 17 de la loi de finances rectificative pour 2002 complétée par l'instruction spéciale 3 CA n°136 du 7 août 2003

En 2004, surfez avec le GHN

La vague de nombreuses propositions de loi sur le statut des établissements équestres, la fiscalité, la négociation employeur-salarié, le financement de la formation professionnelle, les nouveaux diplômes annoncent de nombreux changements dans la gestion des établissements équestres. Connectez vous sur internet au plus vite pour disposer rapidement des informations et des services qui vous permettront de gérer au mieux vos activités équestres : www.ghn.com.fr



Accueil

Les dernières nouveautés, les liens favoris proposés par le GHN.

Services

La présentation des services du GHN.

Emplois

La Bourse de l'Emploi

du secteur des établissements équestres : Vous pouvez y saisir vous-même vos offres d'emploi et y consulter les demandes présentes. Plus de 200 annonces disponibles.

Formations

La présentation de toutes les formations du GHN.

Si vous suivez une formation, vous trouverez les dernières infos : programmes, conditions d'inscription, cours, invitations aux regroupements. Inscription à la formation de directeur d'établissement équestre qui commence en janvier.

Documents

La présentation de l'ensemble de la documentation, avec une possibilité de

recherche et de téléchargement gratuit.

Tous les modèles de contrats du GHN, les textes du Brevet Professionnel, la convention collective, le guide fiscal, la grille des salaires ...

Logiciels

Le registre d'élevage obligatoire dans tous les établissements équestres, un outil permettant de faire un budget prévisionnel.

Les logiciels du GHN sont ici exposés, avec pour leurs utilisateurs, la possibilité de télécharger des informations spécifiques, ainsi que des mises à jour : les utilisateurs d'EQUIT'LOG et du Registre d'élevage informatique peuvent récupérer leur clé pour 2004.

Equit'infos

Vous retrouverez ici votre Bulletin mensuel d'informations, avec la possibilité de consulter en ligne les derniers bulletins, ou de les imprimer. L'actualité récente : études sur la loi agricole, jurisprudences...

Annonces

Vous vendez ou cherchez un fonds de commerce, un équidé ou du matériel ? Nous mettons cet espace à votre disposition pour y saisir vos annonces. Plus de 100 annonces dont 50 annonces de ventes/locations de murs et fonds de commerce.

Forum

Consulter en ligne les questions les plus fréquemment posées au GHN, avec leurs réponses. Vous pou-

vez vous-même rajouter une nouvelle question pour que notre équipe vous réponde. Votre question a peut être déjà sa réponse, cette réponse intéresse vos collègues.

Salaires

La description et fonctionnement du service salaire du GHN, pour ne plus vous ennuyer avec les fiches de paie de vos salariés. La nouvelle formation « Faire vos salaires vous mêmes ».

Contacts

Présentation de toute l'équipe du GHN.

Nous écrire

Pour nous contacter sur une question précise. Vos questions, quand elles vous viennent à l'esprit, appellent une réponse : écrivez-vous !

Services FFE

Boulogne

81, avenue E. Vaillant.
92517 Boulogne Cedex

Lamotte

Parc Equestre. 41600 Lamotte

La Villette

9, bd Macdonald. 75019 Paris

Partenaires

SIF - 14490 Litteau

SIRE - Haras Nationaux.

BP 3. 19231 Amac-Pompador Cedex

Cabinet Pezant - BP 3032.

14017 Caen Cedex 2.

Editions Lavauzelle.

BP 8. 87350 Panazol

L'écho des poneys

Grignon. 77370 Fontenailles

Boulogne

FFE Direction générale

T 01 58 17 58 17

F 01 58 17 58 00

FFE Vie Fédérale

T 01 58 17 58 80

F 01 58 17 58 84

FFE DTN

T 01 58 17 58 17

F 01 58 17 58 60

FFE Communication

T 01 58 17 58 17

F 01 58 17 58 19

FFE Compet

T 01 58 17 58 17

F 01 58 17 58 45

FFE Compet organisateurs

T 01 58 17 58 54

F 01 58 17 58 10

Lamotte

FFE CLUB

T 02 54 94 46 46

F 02 54 94 46 47

FFE Parc

T 02 54 94 46 11

F 02 54 94 46 10

FFE DTN

T 02 54 94 46 53

F 02 54 94 46 50

CNEFE

T 02 54 94 46 14

F 02 54 94 46 18

GHN

T 02 54 83 02 02

F 02 54 83 02 03

La Villette

FFE CNTE

T 01 53 26 15 50

F 01 53 26 15 51

Partenaires

SIF

T 02 31 51 21 10

Fax réservé cert. med. et autor. parent. 02 31 51 21 15

SIRE - Haras Nationaux

T 05 55 73 83 83

F 05 55 73 94 83

www.haras-nationaux.fr

Cabinet PEZANT

T 02 31 06 11 60

F 02 31 94 24 74

pezant@dia.oleane.com

Editions LAVAUZELLE

T 05 55 58 45 30

F 05 55 58 45 43

commercial@lavauzelle.com

L'écho des poneys

T 01 64 08 45 29

F 01 60 67 56 01

echoponey@aol.com

Le Forum Qualité des EFE s'est tenu le 5 décembre 2003. L'intervention d'Agathe Couvreur, responsable adjointe du Département Consommation au CREDOC (Centre de Recherche, d'Etude et d'Observation des Conditions de vie) a permis de resituer la démarche des EFE dans un cadre plus général. Essentiel

Consommateurs exigeants

Il est important de bien cerner les attentes des consommateurs, qui peuvent se résumer en 3 points. La demande de rassurance s'exprime dans tous les secteurs et s'explique par un niveau élevé d'inquié-

de l'équitation et les exigences de sécurité. Enfin, la demande de personnalisation signifie que le client veut être suivi dans



Démarches qualité et labels : attentes des consommateurs



Notion complexe

La notion de qualité se rencontre dans tous les secteurs de consommation. Les critères d'appréciation sont très variés, selon le produit ou service retenu. De plus, ils renvoient à la fois à des normes objectives (ex : la qualité technique du matériel) et à des appréciations subjectives, liées aux attentes des consommateurs (ex : l'accueil, la convivialité). Ainsi, les offreurs doivent répondre à la fois aux besoins matériels et aux attentes imaginaires de leurs clients. Dans le cas de l'équitation, on sait à quel point le

cheval véhicule cette part de rêve, cet idéal de liberté et de naturalité.

Société de loisirs

Les loisirs constituent un poste croissant de dépense chez les ménages : 8 consommateurs sur 10 placent leurs loisirs et leurs vacances au sommet de leurs priorités de dépense. Les loisirs sont devenus des biens de consommation à part entière. Ce secteur est très concurrentiel. Il suffit de voir le nombre considérable d'activités que l'on peut aujourd'hui pratiquer pour occuper son temps libre.

tude en général. Elle se traduit par un besoin de repères et de conseils, car les consommateurs veulent faire des choix éclairés. En équitation, en particulier parce qu'il s'agit d'un sport à risque, l'exigence de sécurité est maximale (la sécurité est due, pré requise) et elle s'applique à tous les niveaux (encadrement, cavalerie, matériel...). L'exigence croissante des consommateurs est d'autant plus élevée vis à vis de l'équitation qu'il s'agit d'une pratique impliquante, coûteuse en temps et en argent. Les cavaliers comparent les offres, sont exigeants en terme d'information et de pédagogie et désirent acquérir rapidement une certaine autonomie, ce qui n'est pas toujours compatible avec les contraintes

ses projets et être acteur de ses loisirs. On observe des comportements de zapping, de pratique multisports, qui ont des implications fortes pour les professionnels. Il faut fidéliser un public de plus en plus volatil, qui veut goûter à tout mais n'est pas forcément prêt à s'investir dans une activité.

Atout

La démarche qualité est un atout car elle répond à la demande de rassurance. Elle nécessite d'être à l'écoute des clients et de valoriser les multiples facettes de l'équitation. Elle est une opportunité pour accompagner la mutation du secteur et continuer à faire évoluer son image de marque. - CNEFE

Concours club & ponam en Février 2004

Disc.	Date	Région	Dpt - Lieu	Type	Epreuves	n°	Cloture Engt Terrain	Eng	Organisateur	Tél
PMG	1-févr	Aquitaine	24 Bourg des Maisons		MG2 MG3 PG2 PG3 PA2 PA3 SG2	7131	23-janv	OUI	Ecuries de La Tour	0553915908
PMG	1-févr	Aquitaine	24 Trelissac		PA3 PA2 MG3 MG2 PG3 PG2 SG2	7328	23-janv	OUI	La Cravache de Trelissac	0553081458
CCE	1-févr	Aquitaine	33 Mios		B1 C1 D1 E1 B2 C2 D2 E2 E3 OP3 OP3P	5452	23-janv	OUI	Mios Equi Promo 92	0556264360
CSO	1-févr	Aquitaine	33 Lege Cap Ferret		D2P C1P E1 C2P B1P D1 B2P E2 D2 C1 C2 B1 E3 B2 A1 A2	5550	23-janv	NON	C E Lege Cap Ferret	0556608285
PMG	1-févr	Aquitaine	64 Biarritz		PG1 PG2 PG3	6736	23-janv	OUI	C H de Biarritz	0559235233
EQF	1-févr	Aquitaine	64 Biarritz		A B C D E	6741	23-janv	OUI	C H De Biarritz	0559235233
Hun	1-févr	Bourgogne	21 Dijon		E1	6853	23-janv	NON	Etrier De Bourgogne	0380318879
HB	1-févr	Bourgogne	71 Laize		CAD CADE OPEN	5400	23-janv	NON	Tous En Piste	0385369164
Dre	1-févr	Bourgogne	71 Bosjean		OP11 OP21 OP31	6147	23-janv	OUI	C H De La Cheneraie	0385747641
Vol	1-févr	Bretagne	22 Lamballe		9V2 6V2 6V3 9V3	6319	23-janv	OUI	CRE Bretagne	0297844400
CSO	1-févr	Bretagne	35 Vitre		E1	5122	23-janv	NON	Etrier Vitreen	0299753503
CSO	1-févr	Bretagne	56 Caudan		B1 OP1 B2 OP2 B3 OP3	5123	23-janv	NON	P C De Caudan	0297810176
CSO	1-févr	Bretagne	56 Baden		E1 E2 OP1 OP3P OP2 B2 A1 A2 C2P C1P D2P DOI D1P	5312	23-janv	NON	A C H De Baden	0297571077
CSO	1-févr	Centre VDL	28 Chateaudun		A1 A2 B1 B1P B2 C2P D1P D2P D3P OP1 OP2 OP3	6110	23-janv	OUI	C E Dunois	0237660000
CSO	1-févr	Centre VDL	37 St Branchs		E1 E2	5601	23-janv	NON	C E Du Noyer	0247263420
Dre	1-févr	Centre VDL	37 St Branchs		E11 E21	5602	23-janv	NON	C E Du Noyer	0247263420
HB	1-févr	Centre VDL	37 Ballan Mire		MOUS2 POUS2 BENJ2 MIN2 CAD2 JUN2 FR3S2 MR3S2	6297	23-janv	OUI	Sarl Neca	0247738686
Dre	1-févr	Centre VDL	41 Chouzy Sur Cisse		E21 E11	5220	23-janv	OUI	C E Val De Loire	0254740105
Dre	1-févr	Champ. Ard.	08 Avancon	CD	OP11 D3P-CD C3P-CD B3P-CD D2P-CD C2P-CD B2P-CD D1P-CD C1P-CD B1P-CD	6890	23-janv	OUI	Poney Club d'Avancon	0324388220
TREC	1-févr	Champ. Ard.	08 Givonne		TR1 TR2	7541	23-janv	NON	Ardennes	0324297097
CSO	1-févr	Côte d'Azur	83 Six Fours Les Plages		C1P D1P E1 DOI D2P C2P COI OP1 B2P A2 A1 B2 E2	6186	23-janv	OUI	Equi Club Du Brusac	0607196699
CSO	1-févr	Ile de Fr.	77 Ozoir La Ferriere		OP1 B1P C1P D1P B2P C2P D2P BOI COI DOI	5372	23-janv	NON	Assoc Poney Club D Ozoir	0160026632
CSO	1-févr	Ile de Fr.	78 La Celle St Cloud		A1 A2 B1 B2 C2P D2P OP1 BOI OP2 D1P B2P	5073	23-janv	NON	Poneyland Paris B.	0130820201
CCE	1-févr	Ile de Fr.	78 Longvilliers		E2 E3 E1 D2P C2P C1P	5898	23-janv	OUI	EE Moulin De La Forge	VOIRE SITE
EQF	1-févr	Ile de Fr.	91 Bievres		A B C D E	5732	23-janv	NON	Poney Club De Monteclin	0146263120
Dre	1-févr	Ile de Fr.	91 Ballancourt		B1P D1P B3P B2P C2P D2P OP3P	5841	23-janv	NON	Poney Club De Reve	0608543597
HB	1-févr	Ile de Fr.	91 Milly La Foret		QNAT	5938	23-janv	OUI	C E De Milly La Foret	0674584803
Vol	1-févr	Ile de Fr.	92 Suresnes		6V1 6V2 6V3	5124	23-janv	OUI	Poney Club De Suresnes	0140999393
CSO	1-févr	Ile de Fr.	92 Villeneuve La G.		E1 E2	5635	23-janv	NON	CDE Des Hauts De Seine	0688835213
CSO	1-févr	Ile de Fr.	93 Neuilly Sur Marne		E1 E2 E3	5066	23-janv	OUI	C E De Neuilly Sur Marne	0143085989
Dre	1-févr	Ile de Fr.	94 Marolles En Brie		OP11 OP21	5603	23-janv	NON	C H Municipal de St Maur	0145952727
PMG	1-févr	L. Rouss.	11 Ouveillan		PA3 PG2 PG3	6082	23-janv	NON	CE de l'Etang d'Ouveillan	0468469967
PMG	1-févr	L. Rouss.	30 Nimes		PG3 PG2 PG1 PA3 PA2 MG3 MG2 MG1 SG1 SG2	6139	23-janv	OUI	C E Des Costieres	0466280228
CSO	1-févr	L. Rouss.	34 St Gely Du Fesc		E3 E2 E1	5060	23-janv	NON	C E des Verries	
CSO	1-févr	Midi Pyr.	31 Saint Thomas		OP3 OP2 OP1 E1 D1P C1P B1P A2 A1 B3 D2P C2P B2P	5648	23-janv	NON	Ecurie du Rentin	0561767366
Dre	1-févr	Midi Pyr.	81 Cambounet Sur Sor	CR	B3I-CR B3L-CR E3I-CR E3L-CR E+3I CR E+3L CR B2I-CR B2L-CR E2I-CR E2L-CR E+2I CR E+2L CR B1I-CR B1L-CR E1I-CR E1L-CR E+1I CR E+1L CR B2P-CR C1P-CR C2P-CR D1P-CR D2P-CR A-CR OPEN CR B1P-CR	5257	23-janv	NON	Ecuries d'En Cazettes	
CSO	1-févr	Nord PDC	59 Teteghem		OP2 B2 A2 OP1 B1 A1 D3P D2P C2P D1P C1P	6833	23-janv	NON	C H De La Flandre Maritime	0328290359
Dre	1-févr	Nord PDC	62 Blendecques		E31 E31 E21 E21 E11 E11	6854	23-janv	OUI	C E De L. Escusson	0321384970
CSO	1-févr	Normandie	14 Caen St Contest		D1P C1P D2P DOI C2P COI B2P BOI B3P C3P D3P OP1 B1 A1 A2 OP2 OP3	6752	23-janv	NON	S H U De Caen	0231445968
CSO	1-févr	Normandie	27 St Denis Le Ferment		OP3 OP2 OP1 A2 A1 B1 C1 D1 D2 C2 B2 B2P C2P D2P D1P C1P B1P	5948	23-janv	OUI	Domaine Equ De La Bonde	0232557703
PMG	1-févr	Normandie	27 St Denis Le Ferment		MG2 MG3 MG1 PA2 SG1 PG3 PG2 PG1 PA1 BENJ CAD MIN OP+ OPEN POUS	5950	23-janv	OUI	Domaine Equ de La Bonde	0232557703
CSO	1-févr	Normandie	50 Auvers		E3 E2 E1	5314	23-janv	OUI	C E D Auvers	0233420435
Dre	1-févr	Normandie	76 Le Havre		E11 E21 E31	5907	23-janv	OUI	C E De Rouelles	0235471206
CSO	1-févr	Normandie	76 Bois Guillaume		E3 E2 E1	6129	23-janv	OUI	Chevalerie de La Breteque	0235609489
PMG	1-févr	Pays Loire	49 Allonnes		MG1 MG2 MG3 PA1 PA2 PA3 PG1 PG2 PG3 SG2	5192	23-janv	NON	Poney Club Du Gue Petiton	0241528854
HB	1-févr	Pays Loire	49 Savennieres	CD	MR1S1CD	6084	23-janv	NON	Les Ecuries D Anjou	0241739364
CSO	1-févr	Pays Loire	49 St Barthelemy d'A.		OP3 C1P D2P B1P C2P C3P D3P D1P	6806	23-janv	OUI	S H Du Val D Anjou	0241933707
Dre	1-févr	Pays Loire	85 Fontenay Le Comte		OP21 OP31 OP11	6652	23-janv	NON	Etrier Fontenaisien	0251511354
Vol	1-févr	Pays Loire	85 La Roche S Yon		9V2 9V3 9V1	7630	23-janv	NON	S H Yonnaise	0251053834
CSO	1-févr	Picardie	60 Senlis		B2P BOI C2P COI D2P DOI D3P C3P B3P OP1 OP2	5370	23-janv	NON	C E De Senlis	34453513
PMG	1-févr	Poitou-Ch.	79 Niort		MG2 MG3 PG2 PG3 PA2 PA3 SG2 OPEN	5644	23-janv	NON	Club Hippique Niortais	0549282828
HB	1-févr	Provence	13 Grans		QNAT	6143	23-janv	NON	Cavaliers De La Forge	0603548497
PMG	1-févr	Provence	13 Salon De Provence		MG1 MG2 MG3 PG1 PG2 PG3 PA1 PA2 PA3 SG2 POUS BENJ MIN CAD OPEN OP+	6852	23-janv	OUI	Ecuries Du Mas Neuf	0490533225
HB	1-févr	Provence	13 Grans	CD	MOUS2CD POUS2CD BENJ2CD MIN2 CD CAD2 CD CADE2CD JUN2 CD	7330	23-janv	NON	Cavaliers De La Forge	0490558026

Concours club & ponam en Février 2004

Disc.	Date	Région	Dpt - Lieu	Type	Epreuves	n°	Clôture Engt	Eng Terrain	Organisateur	Tél
Dre	8-févr	Normandie	27 Vatteville	CD	E11-CD E21-CD E31-CD	5552	30-janv	NON	Haras Des Jubertines	0232546266
HB	8-févr	Normandie	76 Le Havre		POUS1 BENJ1 MIN1 CAD1 CADE1 JUN1	5910	30-janv	OUI	C E De Rouelles	0235471206
CSO	8-févr	Normandie	76 Bois Guillaume	GP	B1P C2P C1P D2P D1P B1 C1 D1 OP2 OP1	5989	30-janv	OUI	C E De Soquence	0680453561
CSO	8-févr	Pays Loire	44 Getigne		D2P C2P B2P D3P C3P B3P A2 B2 C2 D2 OP1 E2 E1	7316	30-janv	OUI	C H Des Trois Provinces	0240542852
CSO	8-févr	Pays Loire	49 Vernoil Le Fourrier		A2 A1 OP3 OP2 E2 OP1 E1	5329	30-janv	NON	Haras De La Mouline	0241515495
CSO	8-févr	Pays Loire	85 La Roche Sur Yon		E3 E2 E+2 E1	5410	30-janv	OUI	S H Yonnaise	0251053834
HB	8-févr	Picardie	02 Soissons		QNAT	7132	30-janv	NON	Pasly Horse Association	0613246101
Polo	8-févr	Picardie	60 Apremont		POUS BENJ MIN CAD CADE JUN OPEN OP+	6334	30-janv	NON	La Ferme D Apremont	0344640430
Hun	8-févr	Picardie	60 Compiègne	CD	E1-CD E2-CD E3-CD	7184	30-janv	OUI	CH De Compiègne	0344401850
TREC	8-févr	Poitou-Ch.	16 Torsac		TR1 TR2	7033	30-janv	NON	Equi Libre	0545245980
CSO	8-févr	Poitou-Ch.	86 Gizay		A1 A2 B3P B2P OP3P C2P D2P C1P D1P B1P OP2 OP1	5043	30-janv	OUI	Earl La Chavignerie	0684753029
HB	8-févr	Provence	13 Eyragues		POUS2 BENJ2 MIN2 CAD2 CADE2	5144	30-janv	NON	C E La Pantaïdo	0490928620
CSO	8-févr	Provence	13 Trets		OP1 B1 OP2 B2 B2P BOI C2P COI D2P DOI B1PC1P D1P	5606	30-janv	OUI	Assoc Form A Cheval	0612046635
CSO	8-févr	Provence	13 Salon De Provence		OP1 OP2 OP3 A1 A2 B2P BOI C2P COI D2P DOI	6856	30-janv	NON	Ecuries Du Mas Neuf	0490533225
CSO	8-févr	Rhône Alp.	26 Aouste Sur Sye		OP2 B2 OP3P B3P A1 A2 B2P BOI C2P COI D2P DOI E1 D1 C1 B1 B1P C1P D1P	5551	30-janv	OUI	Poney Club Du Val De Drome	0475251054
HB	8-févr	Rhône Alp.	69 Loire Sur Rhone		MOUS2 POUS2 BENJ2 MIN2 CAD2 CADE2 JUN2 MR2S2	6867	30-janv	NON	C E Du Vieux Moulin	0478732183
CSO	8-févr	Rhône Alp.	74 Feternes		E+2 E+1	7515	30-janv	NON	Ecuries De Gavot	0450262782
Hun	8-févr	Rhône Alp.	74 Feternes		E2 E+2 E1 E+1	7516	30-janv	NON	Ecuries De Gavot	0450262782
PMG	12-févr	Rhône Alp.	38 La Buisse		MG1 MG2 MG3 PG1 PG2 PG3 PA1 PA2 PA3 SG1 SG2 POUS BENJ MIN CAD OPEN OP+	7201	6-févr	OUI	C E Le Troubadour	0476354797
Att	14-févr	Limousin	23 Gouzon		ATT2 A2-1	6859	6-févr	NON	Complices De L Attelage	0680717379
HB	14-févr	Midi Pyr.	31 Toulouse		QNAT	6654	6-févr	NON	Toulouse Horse Ball	0608892074
Dre	14-févr	Provence	84 Pertuis		D1P D2P C2P B2P D1 B1 E21 E11	7539	6-févr	NON	C E Les Piboules	0490099295
CSO	15-févr	Aquitaine	33 Fronsac		D2 C2 B2 B3 A2 A1 B1 C1 D1 OP3 B3P OP3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P	6868	6-févr	OUI	Ecuries De L Isle	0557514146
Att	15-févr	Auvergne	63 Clermont Ferrand	CD	BENJ CD CAD-CD MIN-CD MOUS CD JIS-CD POUS CD	6759	6-févr	NON	Ecuries Du Grand Beaulieu	0473289115
CSO	15-févr	Bourgogne	21 Dijon		E1 E2	6860	6-févr	NON	Etrier De Bourgogne	0380318879
CSO	15-févr	Bretagne	29 Morlaix		E1 E2	7197	6-févr	NON	C H De Morlaix	0298791023
TREC	15-févr	Bretagne	35 Cardroc	CD	TR1-CD TR2-CD	5274	6-févr	OUI	Ranch De La Foucherai	0299458255
CSO	15-févr	Centre VDL	18 St Pierre Les Etieux		D2P C2P COI B2P E2 OP3P OP3 A2 A1 OP2 E1 OP1 B1P B1 C1P D1P	5558	6-févr	OUI	Ecurie Deuquet	0248607561
Dre	15-févr	Centre VDL	28 Luisant Chartres		E11 E21 E31	7502	6-févr	OUI	C H Du Carillon	0237333888
HB	15-févr	Centre VDL	37 Ballan Mire		MOUS2 POUS2 BENJ2 MIN2 CAD2 JUN2 MR3S2 FR3S2	6301	6-févr	OUI	Sarl Neca	0247738686
CSO	15-févr	Centre VDL	37 Montlouis Sur Loire		E3 E2 E1	6869	6-févr	OUI	Ecuries D Anade	0247508101
Dre	15-févr	Centre VDL	37 Montlouis Sur Loire		E11 E21	6871	6-févr	OUI	Ecuries D Anade	0247508101
Vol	15-févr	Centre VDL	45 Amilly		6V1 6V2 9V1 9V2	6086	6-févr	OUI	C E Du Chesnoy	0238984423
EQF	15-févr	Centre VDL	45 Chaingy		OPEN	6842	6-févr	NON	C E De Goumat	0238888224
Hun	15-févr	Centre VDL	45 Chaingy		OP1 OP2	6845	6-févr	NON	C E De Goumat	0238888224
CSO	15-févr	Champ. Ard.	10 Lagesse		OP3 OP2 OP1 A2 A1 E2 E1	5557	6-févr	OUI	Poney Club De Lagesse	0609623617
Dre	15-févr	Côte d'Azur	06 Nice		E21 E2L	5556	6-févr	NON	Nice Concours Hippiques	0660182434
CSO	15-févr	Côte d'Azur	83 Hyeres		E1	5127	6-févr	NON	E E Nathalie Dupont	0670304736
Dre	15-févr	Côte d'Azur	83 Hyeres		E11	5128	6-févr	NON	E E Nathalie Dupont	0670304736
Dre	15-févr	Fr. Comté	25 Besancon		B11 C11 D11 OP11	6262	6-févr	NON	Ecuries De Chateau Galland	0381500011
CSO	15-févr	Ile de Fr.	77 Ozoir La Ferriere		OP1 B1P C1P D1P B2P C2P D2P BOI COI DOI	5373	6-févr	NON	Assoc Poney Club D Ozoir	0160026632
CCE	15-févr	Ile de Fr.	78 Longvilliers	CD	E1 E2 E3 D2P C2P D2P-CD C2P-CD C1P-CD	5904	6-févr	OUI	E E Du Moulin De La Forge	VOIRE SITE
HB	15-févr	Ile de Fr.	91 Milly La Foret		N5	5570	6-févr	OUI	C E De Milly La Foret	0674584803
Polo	15-févr	Ile de Fr.	95 Viarnes	CD	BENJ CD CAD-CD CADE CD JUN-CD MIN-CD MOUS CD POUS CD	6187	6-févr	NON	C E De Viarnes	0134093509
Dre	15-févr	Ile de Fr.	95 Bethemont La Foret		E11 OP11 E21 OP21	7631	6-févr	NON	Le Val Kalypso	0134695509
End	15-févr	L. Rouss.	30 Ancienne Gare Q.		EN2 EN1	6033	6-févr	NON	Poney Club La Bardette	0466770472
Dre	15-févr	Midi Pyr.	12 Monteils		E11 E21 E31	5608	6-févr	OUI	E E De Monteils	0565454064
CSO	15-févr	Midi Pyr.	31 La Magdelaine/Tarn		E2 E3 E1	7166	6-févr	OUI	E E Roc De Belesta	0664366496
CSO	15-févr	Midi Pyr.	32 Preignan	CD	A1-CD A2-CD B2P-CD C2P-CD D2P-CD B1 OP1 OP2 OP3 BOI COI DOI	6480	6-févr	NON	Haras Du Rambert	0562655103
PMG	15-févr	Nord PDC	59 Ronchin		MG1 MG2 PG1 PG2 PG3 PA1 PA2 SG2 OPEN	7037	6-févr	NON	Poney Club Des 3 Des	0320670495
CSO	15-févr	Nord PDC	62 Blendecques		C3P D3P C2P D2P C1P D1P E3 E2 E1	5560	6-févr	NON	C E De L. Ecusson	0321384970
CSO	15-févr	Normandie	14 Bernieres Sur Mer		A1 B1 C1 D1 E1 A2 B2 C2 D2 E2 B3 C3 D3 E3 B2P C2P D2P B3P C3P D3P BOI COI DOI	7133	6-févr	NON	L Etalon Noir	0231976329
CSO	15-févr	Normandie	27 Gaillon Bouafles		E3 E2 E1	6423	6-févr	OUI	Etrier De Bouafles	0686493948
HB	15-févr	Normandie	50 Agon Coutainville		FR1S1	6025	6-févr	NON	C E D Agon Coutainville	0233470042
CSO	15-févr	Normandie	50 Reville		OP1 OP2 B3 OP3	6154	6-févr	NON	Poney Club Du Val De Saire	0233231337
CSO	15-févr	Normandie	76 Hautot Sur Seine		D3P D2P D1P C3P C2P C1P B3P B2P A2 A1 OP2 OP1 E1 COI DOI BOI	5000	6-févr	OUI	C E De Soquence	
Dre	15-févr	Normandie	76 Intraville		E11 E21	6872	6-févr	OUI	C E P C D Intraville	0235060642
CSO	15-févr	Pays Loire	44 Guerande		C1 D1 E1 D2 E2 E3 C2P D2P D3P	5126	6-févr	NON	Les Sauts De Champagne	0683474700
CSO	15-févr	Pays Loire	72 Le Mans Boulerie J.		OP3 OP2 OP1 E1 D2P D1P	5689	6-févr	OUI	Assoc Des Bouleries	0243897630

Concours club & ponam en Février 2004

Disc.	Date	Région	Dpt - Lieu	Type	Epreuves	n°	Clôture Engt	Eng Terrain	Organisateur	Tél
CSO	22-févr	Pays Loire	44 Vallet		B1P C1P D1P B2P C2P D2P B3P OP3P BOI COI DOI	5566	13-févr	NON	C E De Vallet	0240339552
CSO	22-févr	Pays Loire	49 Louresse Roch.		D1P D2P DOI C1P C2P COI B1P B2P BOI E1 E2 OP1 OP2 OP3 OP3P	5524	13-févr	OUI	Ecuries De Vilvert	0607963326
PMG	22-févr	Pays Loire	85 La Roche Sur Yon		PG3 PG2 PA3 PA2	5411	13-févr	NON	S H Yonnaise	0251053834
EQF	22-févr	Pays Loire	85 La Roche Sur Yon		A B C D E	5416	13-févr	NON	S H Yonnaise	0251053834
CSO	22-févr	Picardie	02 Soissons		A1 B1 E1 OP1 A2 B2 OP2 OP3 B1P C1P D1P B2P C2P D2P B3P C3P D3P BOI COI DOI	5562	13-févr	NON	Ecuries Chateau de Chevreux	0616721925
HB	22-févr	Picardie	02 Soissons		FR2S2	5563	13-févr	NON	S H Du Soissonnais	0323750091
HB	22-févr	Picardie	02 Soissons		QREG	6017	13-févr	OUI	S H Du Soissonnais	0611948676
CSO	22-févr	Picardie	80 Saveuse		E1 E2 E3 A2 D3P D2P D1P	5435	13-févr	OUI	Le Domaine De Saveuse	0322541300
Dre	22-févr	Picardie	80 Salouel		D11 E11 C21 D21 E21 B31 C31 D31 E31 D1L E1L C2L D2L E2L B3L C3L D3L E3L B1P C1P D1P B2P C2P D2P	5567	13-févr	NON	Poney Club D Amiens	0672729952
CSO	22-févr	Poitou-Ch.	86 Lathus		E1 E2	6686	13-févr	NON	Centre De Plein Air Mjc	0549910152
CCE	22-févr	Provence	84 Vedene	CR	D3P-CR C3P-CR B2P-CR C2P-CR B3P-CR D2P-CR B1P-CR C1P-CR D1P-CR	5394	13-févr	NON	La Gourmette Vauclusienne	0490233009
CSO	22-févr	Rhône Alp.	26 Montvendre		A1 A2 B1 B1P C1 C1P D1 D1P E1 B2 OP2 OP3 B2P B3P C2P C3P D2P D3P DOI COI BOI B3	5249	13-févr	NON	Poney Club De L Okapi	0622349150
CSO	22-févr	Rhône Alp.	26 Aouste Sur Sye		OP2 B2 OP3P B3P A1 A2 B2P BOI C2P COI D2P DOI E1 D1 C1 B1 B1P C1P D1P	5565	13-févr	OUI	Poney Club Du Val De Drome	0475251054
HB	22-févr	Rhône Alp.	69 St Priest		QREG	5619	13-févr	OUI	Ucpa Du Rhone	0478217371
HB	22-févr	Rhône Alp.	69 St Priest		MR2S2	6873	13-févr	NON	Ucpa Du Rhone	0478217371
Dre	23-févr	Aquitaine	64 Anglet		E11 E21 E31	6864	13-févr	OUI	C H C B	0559638345
Hun	23-févr	Aquitaine	64 Anglet		E3 E2 E1	6865	13-févr	OUI	C H C B	0559638345
Att.	23-févr	Ile de Fr.	95 Viarmes		MOUS POUS BENJ MIN CAD JJS	5620	13-févr	NON	C E De Viarmes	0134093509
Att.	25-févr	Ile de Fr.	95 Viarmes		MOUS POUS BENJ MIN CAD JJS	5621	13-févr	NON	C E De Viarmes	0134093509
CSO	27-févr	Normandie	50 Les Pieux		D3P C3P B3P D1P C1P B1P D2P C2P B2P	5622	20-févr	OUI	C E District Des Pieux	0233523760
PMG	27-févr	Poitou-Ch.	17 Le Fouilloux		MG3 MG2 PG3 PA3 PG2 PA2	5514	20-févr	NON	Appach	0546041655
HB	28-févr	Centre VDL	41 Monthou Sur Cher		QNAT	5573	20-févr	NON	C E Du Gue Pean	0254711071
HB	28-févr	Centre VDL	45 Orleans La Source		MOUS2 POUS2 BENJ2 MIN2 CAD2 CADE2 JUN2 FR3S2 FR2S2 FR1S2	6304	20-févr	OUI	Poney Club D Orleans	0238692565
Dre	28-févr	Fr. Comté	25 Besancon		B11 C11 D11 OP11	6269	20-févr	NON	Ecuries De Chateau Galland	0381500011
CSO	28-févr	Ile de Fr.	78 St Martin La G.		OP2 OP1 B2P C2P D2P D1P	6608	20-févr	OUI	C E De St Martin	0130984012
CCE	28-févr	Midi Pyr.	32 Le Houga		B1 B2 C2 OP2 C3 D3 E3 OP3	5626	20-févr	NON	Cavaliers De Benquet	0562089611
CSO	28-févr	Normandie	50 Les Pieux		OP1 OP2 B2P C2P D2P GP1 D1P C1P B1P	5627	20-févr	OUI	C E District Des Pieux	0233523760
HB	28-févr	Pays Loire	49 St Hilaire St Florent		ELIT N2 QNAT	5574	20-févr	NON	Saumur Horse Ball	0671271422
CSO	29-févr	Aquitaine	33 Cestas		E1 OP1 E2 OP2 E3	5913	20-févr	NON	C H Moulin Neuf	0556076653
CSO	29-févr	Aquitaine	33 St Seurin Sur L Isle		E1 A2 B2 C2 E2 B3 E3	6866	20-févr	NON	S H De St Seurin Sur L Isle	0557496452
CSO	29-févr	Auvergne	03 Villebret		D1P D2P DOI C1P C2P COI B1P OP3P B2P B3P A1 A2 E2 OP1 E1 E3	5105	20-févr	OUI	Etrier De Villebret	0470036674
CCE	29-févr	Bourgogne	71 Cuisery		E1 E2 E3 B2P C2P D2P	6703	20-févr	NON	E E La Doua	0385400981
CSO	29-févr	Bretagne	29 La Forest Lander.		E1 E2	5130	20-févr	NON	C H De L Elom	0298853140
CSO	29-févr	Bretagne	29 Quimperle		OP2 OP3 B3 OP1 C1P D1P C2P D2P	5630	20-févr	OUI	C E De Lothea	0298960754
CSO	29-févr	Bretagne	56 Hennebont		E2 E1	7306	20-févr	OUI	S H N D Hennebont	0297361634
CSO	29-févr	Centre VDL	28 Ecluzelles		OP1 OP3 OP3P A1 A2 B2P C2P D2P	5304	20-févr	NON	Earl Ecuries Du Moulin	0671452728
CSO	29-févr	Centre VDL	28 Courville Sur Eure		A1 E1 E+1 OP1 A2 E2 E+2 OP2 OP3 OP3P	5576	20-févr	NON	Lancey Equitation	0237232123
CSO	29-févr	Centre VDL	41 Sarge Sur Bray		A2 B2 C2 C1 D2 D1 D3P C2P D2P C1P D1P	5687	20-févr	OUI	A E La Marotiere	0254727061
CSO	29-févr	Centre VDL	45 Coullons		A1 B1 OP1 A2 OP2 OP3 B1P C1P D1P B2P C2P D2P OP3P	5637	20-févr	NON	C E Des Brosses	0238292483
HB	29-févr	Centre VDL	45 Orleans La Source	CIR	MOUS2CI POUS2CI BENJ2CI MIN2 CI CAD2 CI CADE2CI JUN2 CI FR3S2 FR2S2 FR1S2	6306	20-févr	OUI	Poney Club D Orleans	0238692565
Dre	29-févr	Champ. Ard.	10 Troyes Menois	CD	C1-CD D1-CD E1-CD E2-CD D2-CD C2-CD D1P-CD D2P-CD	6410	20-févr	OUI	C E De Menois	0325415806
CSO	29-févr	Côte d'Azur	83 Besse Sur Issole		OP3 OP2 OP1	5237	20-févr	NON	Stade Equ Du Centaure	0675002911
CSO	29-févr	Côte d'Azur	83 La Garde		B1P C1P D1P B2P C2P D2P BOI COI DOI A2 A1 OP3 OP2 OP1	6675	20-févr	OUI	Poney Club De La Garde	0494660807
CSO	29-févr	Ile de Fr.	78 St Martin La G.		B1 C1 E2 D1 E1 D2P C1P D1P B1P	6617	20-févr	NON	C E De St Martin	0130984012
CSO	29-févr	Ile de Fr.	91 Soisy Sur Seine		A1 A2 B3 C3 D3 B2 C2 D2 OP1	5446	20-févr	OUI	A C E Sport Jumping Idf	0169892084
CCE	29-févr	Ile de Fr.	91 Le Val Saint Geramin		E1 E2 E3 D2P C2P C1P D1P	6090	20-févr	NON	C E De La Licorne	0164589476
CSO	29-févr	Ile de Fr.	91 Boissy Sous St Yon		A1 B1 OP1 BOI COI DOI B2P C2P D2P B1P C1P D1P	7570	20-févr	OUI	C E La Courbette	0164913114
CSO	29-févr	Ile de Fr.	95 Pierrelaye		E2 E1	6632	20-févr	OUI	Ecuries De Melodie	0130409520
CSO	29-févr	Ile de Fr.	95 Le Plessis Bouchard		E1 E2 E3	7305	20-févr	NON	C E Du Plessis Bouchard	0134154664
CSO	29-févr	L. Rouss.	34 St Gely Du Fesc		E3 E2 E1	5061	20-févr	NON	C E Des Verries	
CSO	29-févr	L. Rouss.	34 Meze		E1 E2 E3 OP3	7259	20-févr	NON	C E Les Amandiers	0467431834
CSO	29-févr	Limousin	87 Chateau Chervix		C2 D2 B3 D3 B2P C2P D2P	5590	20-févr	NON	Poney Club Equi-Libre	0555008996
Dre	29-févr	Lorraine	57 Hombourt Haut		E11 E21 E31 B2P C2P D2P OP3P	7619	20-févr	OUI	Ecurie Gilles Bernard	0614290713
CSO	29-févr	Lorraine	88 Remiremont		OP3 OP2 B2P C2P D2P B1P C1P D1P C1 D1	6784	20-févr	OUI	Cav. De La Grange Puton	0689987703
CCE	29-févr	Midi Pyr.	12 Millau		C2P D2P C3P D3P OP1 OP2	7401	20-févr	NON	Country Club	0565612875

Disc.	Date	Région	Dpt - Lieu	Type	Epreuves	n°	Cloture Eng	Eng Terrain	Organisateur	Tél
CSO	29-févr	Midi Pyr.	31 La Magdelaine/Tarn		D2P DOI C2P COI B2P BOI B1P C1P D1P A2 A1 B3 OP3 B2 OP2 B1 OP1 E1	7167	20-févr	OUI	E E Roc De Belesta	0664366496
End	29-févr	Nord PDC	59 Bouchain		EN3 EN2 EN1	5853	20-févr	NON	Bertrand Olivier Loisirs	0327253410
HB	29-févr	Nord PDC	59 Ronchin		MOUS2 POUS2 BENJ2 MIN2 CAD2 CADE2 JUN2 MR1S2 MR2S2 MR3S2	7043	20-févr	NON	C E Des 3 Des	0320670495
PMG	29-févr	Nord PDC	62 Arques		MG2 MG3 PG2 PG1 PG3	6336	20-févr	NON	C H Arcopal	0321981915
Hun	29-févr	Normandie	14 Blainville/Orne	CD	B1-CD C1-CD C2-CD D1-CD D2-CD E+1-CD E+2-CD E1-CD E2-CD B2-CD	5201	20-févr	OUI	Poney Club De Caen	
CSO	29-févr	Normandie	27 Gaillon Bouafles		E3 E2 E1	6428	20-févr	OUI	Etrier De Bouafles	0686493948
CSO	29-févr	Normandie	50 Les Pieux		D1P C1P B1P OP1 B2P C2P D2P	5634	20-févr	OUI	C E District Des Pieux	0233523760
CSO	29-févr	Normandie	50 Flottemanville		E3 E2 E1	7332	20-févr	OUI	C E De La Valette	0233017199
PMG	29-févr	Normandie	50 Saint Lo		MG1 MG2 MG3 PG1 PG2 PG3 PA1 PA2 PA3 POUS BENJ MIN CAD OPEN OP+	7498	20-févr	NON	C E De St Pair Sur Mer	0233512180
CSO	29-févr	Pays Loire	44 La Baule		C1 D1 E1 C2 D2 E2 B3 OP3 C2P D2P	5586	20-févr	NON	C E De La Baule	0240603929
CSO	29-févr	Pays Loire	44 Vertou		A1 B1 C1 D1 OP2 B1P C1P D1P B2P C2P D2P E1	5633	20-févr	NON	C E Beausejour	0685508535
Dre	29-févr	Pays Loire	44 Coueron		E11 E+11 E+1L E1L D2P C2P	6126	20-févr	OUI	Poney Club De La Pirouette	0240850031
HB	29-févr	Pays Loire	44 St Nazaire		POUS1 BENJ1 MIN1 CAD1 CADE1 JUN1 MR1S1 MR2S1 MR3S1	7168	20-févr	NON	P C Des Landes De Cuneix	0610477536
CSO	29-févr	Pays Loire	49 Cholet		E2 OP3 E1	5587	20-févr	NON	Etrier Choletais	0241564678
CSO	29-févr	Pays Loire	49 Corne		A1 B1 OP1 A2 B2 OP2 OP3 B1P C1P D1P B2P C2P D2P D3P BOI COI DOI	5589	20-févr	NON	Etrier De Corne	0241450865
Hun	29-févr	Pays Loire	49 Chollet		E1 E2	7527	20-févr	NON	Etrier Choletais	0241564678
CSO	29-févr	Pays Loire	53 St Fort		OP2 E+2 OP3 OP1 E+1	5581	20-févr	NON	C E De Chateau Gontier	0243702589
CSO	29-févr	Pays Loire	72 Le Mans		OP2 OP1 E1 OP3P C2P D2P OP3 A1 A2 B2	5187	20-févr	OUI	Etrier Sarthois	0243843276
CSO	29-févr	Pays Loire	72 Le Mans Boulerie J.		OP3 OP2 OP1 E1 D2P D1P	5692	20-févr	OUI	Assoc Des Bouleries	0243897630
CSO	29-févr	Pays Loire	85 Bazoges Enpareds		E+1 E+2 E1 E2	7532	20-févr	NON	Cavaliers De Pareds	0251515902
CSO	29-févr	Picardie	60 Belloy		A1 B1 C1 D1 A2 OP2 B3 B2P C2P D2P BOI COI DOI B3P C3P D3P	5915	20-févr	NON	Etrier Du Bout Du Bois	0344850156
CSO	29-févr	Picardie	60 Verneuil En Halatte		DOI	6658	20-févr	NON	A L A T E	0344256987
TREC	29-févr	Picardie	60 Lassigny		TR1 TR2	7252	20-févr	NON	Ecuries De La Taulette	0344436376
CSO	29-févr	Poitou-Ch.	17 Dompierre Sur Mer		COI DOI B1P B2P C1P C2P D2P E+1 E1 OP1 OP2 D1P OP3P	7222	20-févr	OUI	La Maison Du Poney	0546355040
CCE	29-févr	Poitou-Ch.	79 St Maixent L Ecole		E1 E2	5476	20-févr	OUI	C E De Beausoleil	0549289881
PMG	29-févr	Provence	05 Tallard		PG2 MG2 PA2 PA3	7344	20-févr	NON	Mon Ami Pierrot	0492541932
CSO	29-févr	Provence	84 Mornas		A1 B1 C1 D1 E1 A2 C2 D2 E2 D1P B2P C2P D2P COI	7044	20-févr	OUI	Ecuries De Salome	0490371501
CSO	29-févr	Rhône Alp.	01 Bourg En Bresse		D3P C3P B3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P	5854	20-févr	OUI	Ste D Equitation Bressanne	0474213178
CSO	29-févr	Rhône Alp.	07 Saint Lager Bressac		C2 D2 E2 OP3 C1 C2P D1 E1 E+1 D2P D1P	5861	20-févr	OUI	Privas Equitation	0475659431
CSO	29-févr	Rhône Alp.	26 Pierrelatte		E1 D1 C1 B1 B1P C1P D1P D2P DOI C2P COI B2P BOI A1 A2 B3 OP3 B2 OP2	5525	20-févr	NON	Ecuries Du Meas	0475041124
CSO	29-févr	Rhône Alp.	38 St Ismier		E+2 E2 D2 C2 B2 A2 A1 B1 C1 D1 E1 E+1 D3P C3P B3P B1P C1P D1P B2P BOI C2P COI D2P DOI	5582	20-févr	OUI	C H Des Alpes	0476521800
CSO	29-févr	Rhône Alp.	38 Charette		E2 E1 D3P C3P B3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P	6253	20-févr	NON	Poney Club D Ecotier	0474885360
CSO	29-févr	Rhône Alp.	42 Unieux		OP2 OP3 OP1 OP3P B2P BOI C2P COI D2P DOI E1 C1P D1P	5584	20-févr	OUI	C E D Unieux	0477568123
Att	29-févr	Rhône Alp.	42 Craintilleux		MOUS POUS BENJ MIN CAD JJS	5914	20-févr	OUI	Poney 2000	0477947104
PMG	29-févr	Rhône Alp.	69 Chaponost		MG1 MG2 MG3 PG1 PG2 PG3 PA1 PA2 PA3 SG2	5286	20-févr	NON	Ferme de La Dame Blanche	0478450626

Sommaire du BO des concours amateurs et pros 2003

Sommaire des BO n°47 à 48

BO FFE Compet N°47

C603 CCE

Classement des cavaliers internationaux ECOLIT

BO FFE Compet N°44

C597 FFE

Conseils CNOSF et sport santé

BO FFE Compet N°48

C605 FFE/France Galop
C605 Commission

Communiqué Rintal + pâte Lutte contre le dopage d'appel du 18 novembre

BO FFE Compet N°45

C599 Commission

Jur & disc. d'appel du 17 septembre

Calendrier des sessions BAP & APB 2004

Les dossiers de candidature doivent être demandés à FFE CLUB et retournés à FFE CLUB au plus tard 15 jours avant la date de l'examen. Sont reçu l'avant programme officiel.

Date	Région organisatrice	Lieu de la session	Candidats
Sa 21 fév 2004	Midi-Pyrénées - BAP/APB Gildas Lotte 05 63 42 06 45	Club Figeacois Pony et Cheval avenue de Nayrac 46100 Figeac 05 65 34 70 57	De la région : 12 Hors région : 00
mars 2004	Réunion - BAP/APB François Emery 00 262 21 70 64	Equirun 121 Chemin Casabona 97410 Saint Pierre	De la région : 4 Hors région : 0
Me 7 avril 2004	Auvergne - BAP/APB Pascal Bioulac 04 73 34 86 06	Prévisionnel	
Me 7 avril 2004	Rhône - Alpes - APB Régis Bouchet 04 77 94 71 04	Prévisionnel	
Ma 13 et Me 14 avril 2004	Provence - BAP/APB Franck David 04 90 09 66 53	Prévisionnel	
Me 28 avril 2004	Rhône - Alpes - APB Régis Bouchet 04 77 94 71 04	Prévisionnel	
Me 5 mai 2004	Rhône - Alpes - APB Régis Bouchet 04 77 94 71 04	Prévisionnel	
Je 13 et 14 mai 2004	Ile de France - BAP Jean Luc Auclair 01 69 07 51 10	Prévisionnel	
Sa 15 mai 2004	Poitou-Charentes - BAP/APB Cyril Barreau 05 49 29 04 04	Poney Club Le Loup Garou 79120 Lezay 05 49 29 04 04	De la région : 10 Hors région : 02
Ma 25 et Me 26 mai 2004	Nord Pas de Calais - BAP Edith Cuvelier 06 08 54 67 60	Ma 25 matin Centre Equestre des 3 DES Rond Point des Acacias 59790 Ronchin 03 20 67 04 95 Ma 25 après-midi et Me 26 PC de Villeneuve d'Ascq Ferme de Verbeke Avenue du Canteleu 59650 Villeneuve d'Ascq 03 20 05 26 39	De la région : 14 Hors région : 00
Ma 25 et Me 26 mai 2004	Rhône - Alpes - BAP/APB Régis Bouchet 04 77 94 71 04	Prévisionnel	
Me 26 et Je 27 mai 2004	Bretagne - BAP/APB Colette Noël 02 98 21 68 28	Prévisionnel	
Ma 8 juin 2004	Normandie - BAP/APB Patricia Voeltzel 02 32 55 77 03	Prévisionnel	
Ma 8 juin 2004	Languedoc-Roussillon Jean-Pierre Guez 04 66 23 49 84	Prévisionnel	
Ma 8 et Me 9 juin 2004	Provence - BAP/APB Franck David 04 90 09 66 53	Prévisionnel	
Me 9 et Je 10 juin 2004	Pays de la Loire - BAP/APB Sophie Normand 02 40 46 02 13	Prévisionnel	
Je 19 juin 2004	Champagne Ardennes Inès Ferté 03 24 38 82 20	Prévisionnel	
Me 27 oct 2004	Auvergne - BAP/APB Pascal Bioulac 04 73 34 86 06	Prévisionnel	
Me 15 et Je 16 déc 2004	Pays de la Loire - BAP/APB Sophie Normand 02 40 46 02 13	Prévisionnel	

Concours FEI monde en Février 2004

Disc Dates	Lieu	Catégorie
ATT 6 fév-8 fév	Bordeaux FR	CAI-W
ATT 13 fév-15 fév	Vigo ESP	CAI-W
CCE 13 fév-15 fév	Colina, SP BRA	CIC***/**/*
DRE 19 fév-22 fév	NeumYnster GER	CDI-W
DRE 25 fév-29 fév	Zwolle (approved stallions) NED	CDI***
DRE 27 fév-29 fév	Bremen GER	CDI***
DRE 27 fév-29 fév	Burbank, CA USA	CDI(-W) League final
END 5 fév	Dubai (120 km) UAE	CEI**
END 6 fév-8 fév	Cannington NZL	CEI***/**
END 14 fév-15 fév	Tikal (2x60 km) GUA	CEI**
END 19 fév	Al Wathba (160 km) UAE	CEI***
END 21 fév	Nes NOR	CEI***/**/*
END 26 fév	Bahrain (120 km) BRN	CEI**
END 28 fév	Doha (140 km) QAT	CEI***
SO 4 fév-7 fév	Doha QAT	CSI***
SO 4 fév-8 fév	Wellington, FL USA	CSI***
SO 4 fév-9 fév	Levin NZL	CSI(-W)
SO 5 fév-8 fév	Aarhus, DEN	CSIOP/CSI**/CSIP
SO 6 fév-8 fév	Bordeaux FR	CSI-W

Disc Dates	Lieu	Catégorie
SO 8 fév	Indio, CA USA	CSI-W
SO 11 fév-15 fév	Wellington, FL USA	CSI***
SO 12 fév-14 fév	Doha QAT	CSI*
SO 13 fév-15 fév	Aarhus DEN	CSI*
SO 13 fév-15 fév	San Lazzaro di Savena (indoor) ITA	CSI*
SO 13 fév-15 fév	Vigo ESP	CSI-W
SO 15 fév	Indio, CA USA	CSI-W
SO 16 fév-22 fév	Vilamoura POR	CSI*
SO 17 fév-22 fév	Vejer de la Frontera (Sunshine Tour) ESP	CSI***
SO 19 fév-22 fév	Neum Ynster GER	CSI***
SO 20 fév-22 fév	San Patrignano (Indoor) ITA	CSI*
SO 23 fév-29 fév	Vilamoura POR	CSI*
SO 24 fév-29 fév	Vejer de la Frontera (Sunshine tour) ESP	CSI***
SO 25 fév-29 fév	Wellington, FL USA	CSI***
SO 25 fév-29 fév	Zwolle (approved stallions) NED	CSI**
SO 27 fév-29 fév	Cervia (indoor) ITA	CSI*
SO 27 fév-29 fév	San Lazzaro di Savena ITA	CSIP-B
SO 29 fév	Indio, CA USA	CSI(-W)

**Être propriétaire, c'est être responsable de son cheval ou de son poney.
La garantie Responsabilité Civile Propriétaire d'Équidé, dite RCPE, est la clé de la tranquillité pour tous les licenciés.**

Avec la RCPE, les propriétaires assurent

Avantage licences

La FFE et Generali ont prévu pour les propriétaires une extension de garantie liée à la licence. La RCPE couvre la responsabilité civile du propriétaire d'équidé en dehors des actions d'équitation.

Par exemple si votre cheval s'échappe de son pré ou du paddock d'un concours et crée un accident. En cas de prêt du cheval à un ami, la garantie s'applique à celui qui a emprunté le cheval, s'il n'est pas lui-même assuré.

Indemnité

En cas de blessure ou décès de l'animal, une indemnité est versée au titulaire de la RCPE. Le plafond est de 2350 € par équidé sous déduc-

tion d'une franchise de 160 € si les dommages sont dus à une collision avec un tiers identifié, quel que soit le cavalier, qu'il soit responsable ou non de l'accident.

Assistance cheval 24/24

La RCPE garantit aussi les équidés lors de déplacements en France métropolitaine.

En cas de panne ou d'accident du véhicule de transport, le cheval sera acheminé et hébergé pendant une nuit par le centre équestre agréé Europ Assistance le plus proche.

Pratique

Le coût de la RCPE est de 23 € pour le 1er cheval et 17€ pour les suivants, à



Photos : FM

concurrence de 8 chevaux par licencié. La RCPE peut être prise en même temps que la licence

cheval et de son numéro SIRE pour pouvoir valider votre RCPE. Vous recevez ensuite une attestation d'assurance à votre domicile.

Contact

Le cabinet Pezant, spécialiste de longue date des assurances équestres, peut vous apporter les renseignements complémentaires nécessaires.

Il vous propose aussi une garantie assurance vie de votre animal préféré.

T 02 31 06 11 60

F 02 31 94 24 74

Email pezant@dial.oleance.com

**3614 FFE 3615 FFE
et 3615 FFECOMPET**

www.ffe.com



FEDERATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION